



SITEVI 2025

Des idées pour franchir la crise



AU SOMMAIRE du dossier

SITEVI 2025

Objectif :
transmutation !
[Lire page 8](#)

TENDANCES MACHINISME

Que s'est-il passé
en deux ans ?
[Lire pages 9 à 11](#)

ASSURANCE RÉCOLTE

Un bouclier
indispensable, mais
encore boudé sur vigne
[Lire pages 12 et 13](#)

MILDIOU 2025

Explosion précoce,
mais mieux maîtrisée
[Lire page 14](#)

PÉPINIÈRE VITICOLE

"On croit tous
au rebond"
[Lire page 15](#)

CANICULES ET SÉCHERESSE

Repartir d'une feuille
blanche lors
de la plantation
[Lire page 16](#)

INNOVATION

L'irrigation à l'ozone
pour sauver les cultures ?
[Lire page 17](#)

TÉMOIGNAGES

Ils arrachent, et après ?
[Lire pages 18 à 21](#)

TAILLE RASE DE PRÉCISION

Une taille au cordon
[Lire pages 22 et 23](#)

EAU RESTRUCTURÉE

Des essais
non significatifs
à poursuivre
[Lire page 24](#)

VINIFICATION

Faire b(l)ouger
les lignes
[Lire page 25](#)

RETROUVEZ-NOUS : Hall A6 • Stand B005



POUR TENTER DE GAGNER
1 AN D'ABONNEMENT
AU JOURNAL DE
VOTRE CHOIX

SITEVI

25>27 NOVEMBRE 2025

MONTPELLIER



3 TIRAGES
AU SORT
PAR JOUR

3 ABONNEMENTS
À GAGNER PAR JOUR
versions papier + numérique





Transmuter le plomb en or, transmuter les défis en opportunités : tel est le pari du Sitevi 2025, le rendez-vous incontournable de la filière viticole, arboricole et oléicole. Qui sera présent fin novembre à Montpellier ? Une chose est sûre : ceux qui feront le déplacement auront des réponses à apporter, des idées à partager, et peut-être même les clés pour dessiner l'agriculture de demain.



"Rassembler les acteurs du terrain et les solutions concrètes, pour répondre aux défis avec efficacité", c'est l'ambition du Sitevi 2025.

SITEVI 2025

Objectif : **transmutation** !

"C" est le rendez-vous de la filière, face aux enjeux de diversification, d'innovation technologique, de durabilité environnementale et d'optimisation des performances pour répondre aux besoins de demain", résume Guillaume Schaeffer, nouveau directeur du Sitevi.

Un secteur en pleine fermentation

"Tout va bien, Madame la marquise ?" Certainement pas. Entre conjoncture internationale, flottements politiques, évolution des modes de consommation et dérèglement climatique, le monde viticole est en pleine mutation. Le Sitevi 2025, qui se tiendra au cœur du vignoble méditerranéen, sera un thermomètre essentiel. Pas question de nier les difficultés, mais au cœur de ce marasme, une question

émerge : que faire demain ? Continuer la vigne, mais autrement ? Se tourner vers l'oléiculture ? Les fruits ? Avec ses 1 000 exposants et 55 conférences, le Sitevi promet des pistes concrètes pour les cultures spécialisées.

L'innovation comme levier

Pour les constructeurs d'agroéquipements, cette transition peut être une opportunité. "L'émergence de nouveaux besoins techniques - matériels polyvalents, outils dédiés à l'oléiculture, solutions pour les parcelles reconverties - stimule l'innovation", souligne Damien Dubrulle, président d'Axema. Pourtant, le chemin reste semé d'embûches : même des pionniers comme Naïo, spécialiste des robots agricoles, sont fragilisés par les turbulences économiques. "La maîtrise des données agricoles et la formation des agriculteurs sont des conditions clés

pour renforcer l'efficacité et la résilience des exploitations", insiste le président d'Axema.

À ses côtés, Christophe Riou, directeur de l'IFV, rappelle l'importance de l'expérimentation face aux défis climatiques. Le projet national 'Vitilience', qui rassemble une cinquantaine de partenaires (Inrae, Inao, interprofessions...), teste des combinaisons de leviers techniques (agronomiques et œnologiques) dans des vignobles démonstrateurs. Objectif : adapter les pratiques aux excès climatiques (gel, grêle) ou au manque d'eau, via des solutions comme le vitipastoralisme, l'agroforesterie ou les biochars.

L'oléiculture et les fruits-légumes en première ligne

Mais cette année, Christophe Riou s'est presque fait voler la vedette par les représentants des autres fi-

lières, alors que la diversification s'impose comme un impératif. Cela étant, Laurent Bêlorgey, président de FranceOlive, pose des garde-fous et s'il souligne la nécessité d'améliorer l'autosuffisance française en huile d'olive, il ne sera pas possible de copier à l'identique les modèles espagnols à hauts rendements.

Le prix moyen des huiles importées (96% de la consommation nationale) sur les cinq dernières années est d'environ 8 €/litre (contre 25 €/litre pour les huiles françaises). "La mutation est complexe, mais la journée de l'olive le 25 novembre permettra d'explorer les défis et opportunités de la filière", précise-t-il. Nouveau partenaire du salon, le CTIFL (fruits et légumes) porte cette année de nombreuses ambitions, puisque de nombreux viticulteurs s'intéressent à une diversification vers l'arboriculture. Et il y a des op-

portunités : "Les consommateurs sont de plus en plus sensibles aux pratiques agricoles durables et à l'origine des produits", souligne le responsable communication, Jean-Marc Goachet.

L'innovation comme réponse à la crise

"L'innovation ne naît pas de l'abondance, mais de la capacité à voir des opportunités là où les autres voient des limites", rappelait Clayton Christensen, universitaire américain connu pour sa théorie sur la technologie de rupture. Une citation qui résonne particulièrement cette année : face à la crise viticole, aux difficultés économiques et à l'urgence climatique, le Sitevi 2025 s'annonce comme un laboratoire d'idées pour repenser la compétitivité et la résilience des exploitations. ■

Magali Sagnes

GRAND JEU SPÉCIAL

25>27 NOVEMBRE 2025

MONTPELLIER



RENDEZ-VOUS :
Hall A6 • Stand B005

PRÊTS POUR TENTER
DE GAGNER

1 AN

D'ABONNEMENT
AU JOURNAL AGRICOLE
DE VOTRE CHOIX ?



3 TIRAGES
AU SORT
PAR JOUR

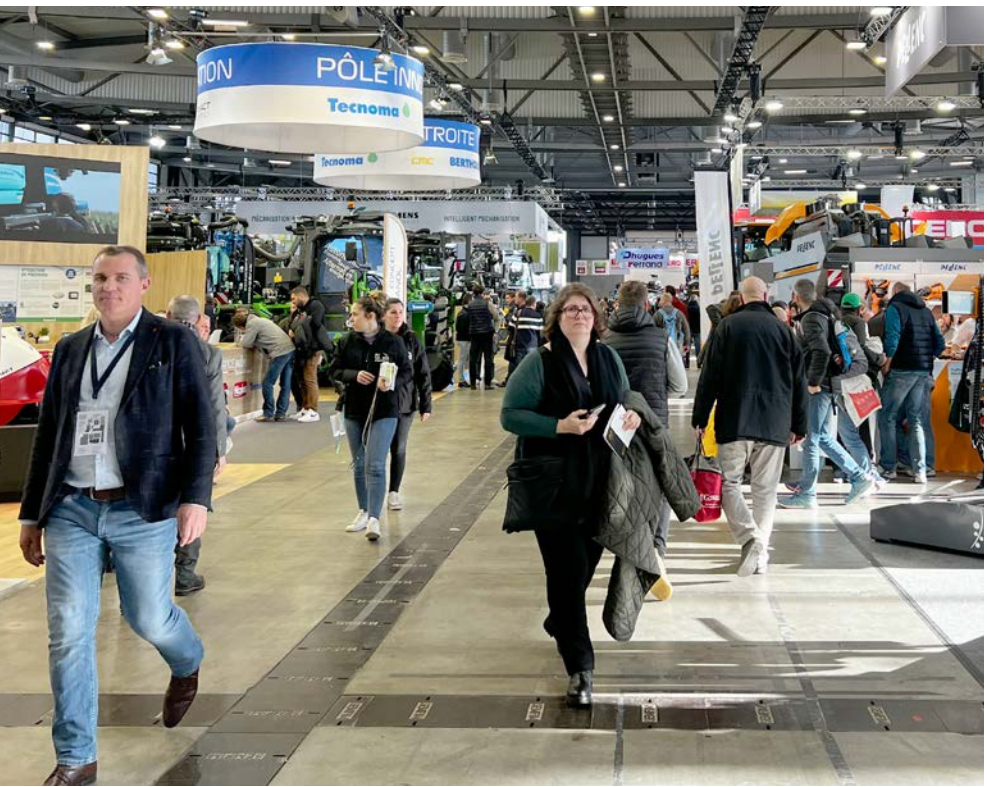
3 ABONNEMENTS
À GAGNER PAR JOUR
versions papier + numérique



OFFRE D'ABONNEMENT SPÉCIALE SALON
DISPONIBLE SUR NOTRE STAND

Extrait de règlement : La SA PRESSAGRIMED organise du 25 au 27 novembre 2025 dans le cadre du Salon SITEVI, au Parc des expositions de Montpellier (34) un jeu concours gratuit et sans obligation d'achat. Ce jeu concours est ouvert à toute personne majeure, agriculteur exploitant en activité spécialisée dans les productions concernées par le SITEVI et ne faisant pas partie du personnel de la société organisatrice citée ci-dessus. Pour participer, il suffit de remplir complètement et très lisiblement un bulletin de participation et de le déposer dans l'urne prévue à cet effet, sur le stand de REUSSIR/PAYSAN DU MIDI ou est présente la société PRESSAGRIMED au SITEVI 2025, au plus tard le jeudi 27 novembre 2025 à 16 heures. Tout bulletin incomplet et/ou illisible sera considéré comme nul. Un seul bulletin par foyer étant accepté. Les lots offerts pour ce jeu concours ne pourront être ni échangés contre d'autres biens ou prestations, ni être remboursés du montant de la valeur commerciale. Une copie du présent règlement est disponible sur simple demande par email à l'adresse : abonnement@pressagrimed.fr ou par courrier auprès du Service abonnement de PRESSAGRIMED : Mas de Saporta - CS 50032 - 34875 Lattes Cedex. Toute participation à ce jeu concours entraîne l'acceptation de présent règlement.

On le sait, les crises sont cycliques. Mais celle qui frappe la viticulture actuellement a cela de singulier qu'elle dure et que la lumière au bout du tunnel n'est pas vraiment visible. Forcément, toute la filière est impactée. Fabricants et concessionnaires aussi. Si les dynamiques commerciales sont variables selon les filières, des tendances communes sont à noter : low-cost, énergie électrique, multifonction, connectivité... On fait le point avec Renaud Cavalier et Pierre-Denis Cault, du service 'Agroéquipement' de la Chambre d'agriculture du Gard.



Plus que quelques jours avant que les allées du Sitevi 2025 ne dévoilent les nouveautés machinisme proposées par la filière.

TENDANCES MACHINISME

Que s'est-il passé en deux ans ?

La crise viticole percuté lentement mais sûrement la filière ces derniers mois. Et de façon très brutale : des agents de recouvrement dans les caves pour venir prélever à la source les

acomptes, des leasings qui viennent financer d'autres leasings dans les exploitations pour maintenir les apparences d'une "normalité" de la vie, des factures qui s'amoncellent dans les boîtes aux lettres avec des

lignes incroyables (pour ne pas dire indécentes) dans certaines situations et aux dires de certains agriculteurs : 800 € le goujon de roue, plus de 450 € de déplacement pour une cinquantaine de kilomètres, quand ce n'est pas 8 000 € les 4 injecteurs... Faute de vendre, certains repercutent sur le service après-vente, quand d'autres mettent au chômage technique, pendant six mois, leurs usines de fabrication, conséquences de stocks majeurs en instance de propriétaires. Heureusement des partenaires agissent comme des tampons amortisseurs, tels les caves coopératives, les distributeurs, la protection sociale... Mais depuis deux ans, les crises s'amoncellent sur le secteur viticole avec une dureté rarement atteinte et un gradient de pression à ajuster en fonction des zones géographiques, selon la typologie d'exploitation (coopératives ou vigneron indépendants), la stratégie de diversification commerciale, les bassins viticoles (Languedoc, Vallée du Rhône et Provence), quand elles ne doivent pas se relever

d'un incendie destructeur ou d'années de sécheresse à répétition. La situation semble un peu moins tendue en arboriculture, même si les filières s'inquiètent de plus en plus de la disparition de matières actives qui vont les projeter - à plus ou moins brève échéance - dans des impasses de protection, pénalisant rendements, voire la pérennité de la culture dans le temps. La viticulture est dans le dur, l'arboriculture s'en sort un peu mieux, mais le spectre des impasses phytosanitaires inquiète au plus haut point. En oléiculture, les deux dernières années ont été plutôt favorables. Mais toutes ces filières sont concernées par le changement climatique et la crise de la consommation, qui a considérablement réduit la taille accordée à l'alimentaire dans le porte-monnaie des consommateurs. Et cerise sur le gâteau : le contexte géopolitique international et l'instabilité gouvernementale ambiante en France, qui suspend toute velléité d'investissement faute de visibilité.

Grand écart entre tracteur économe et électrique
 Résultat : les fabricants font preuve d'une ingéniosité accélérée pour proposer des outils 'économés' et low-cost multifonctions, moins gourmands en énergie et en pièces de rechange. Symbole de ce changement en viticulture : la taille rase de précision. Chez Cellier Boisset (stand A4 A058) et Ferrand (B2 B087), des machines permettent de pré-tailler et de tailler en un seul passage, rejoignant ainsi le club fermé jusqu'ici tenu par Pellenc (B2 B056). Avec suivi de cordon et ouverture au piquet qui se généralisent. Ferrand aussi propose un nouveau châssis et un mât multifonction. "Économie et multifonction tendent à se généraliser dans le vignoble", résume Renaud Cavalier, responsable agro-équipement et nouvelles technologies à la Chambre d'agriculture du Gard, qui sera présent au Sitevi (B1 D 026). "En particulier pour tout ce qui enjambe le rang", complète son collègue Pierre-Denis Cault.

Lire page suivante



Pellenc sera présent avec ses outils de taille rase de précision.




Nicolas ROGIER

L'innovation au service de la vigne !


Pince arrache piquets


Enfonce pieux vibrant


Godet Fleco


Godet Drott


Complanteuse de vigne


Enrouleur de fil


Dessoucheur Claire-Voie


Plante amarres


Godet planteur

NOUVEAU

RETROUVEZ-NOUS AU SITEVI A L'EXTÉRIEUR (avec les mini-pelles)


630 Draille des Cailloux - 84450 JONQUERETTES
Tél. 04 90 25 82 86 - Port. 06 34 71 16 34
www.nr-inov-concept.fr

 **Sitevi innovation awards : 28 nominés pour la cuvée 2025**

70 dossiers étaient en compétition. Le jury des Sitevi innovation awards a pré-sélectionné 28 dossiers, regroupés en trois tendances : la première concerne la praticité, la qualité du travail et le confort de l'utilisateur ; la deuxième porte sur la qualité du produit et l'adaptation aux marchés : et la troisième, déjà présente lors des dernières éditions, est celle de la productivité et de la résilience. Parmi les sélectionnés, on retrouve notamment l'entreprise vaclusienne Pellenc, avec sa solution connectée de réglage des machines EasyAdjust et sa gamme automotrice Optimum XXL80 ; et dans la gamme vinification portée par Pellenc Pera Oenoprocess : le presseur Smart Press SPC et la solution de désalcoolisation : Smart Winelyse. Également sélectionné, la PFA (pailleuse - faucheuse - andaineur) de l'Héraultais Terral, un outil 3 en 1 pour pailler le cavaillon, faucher le couvert, ou andainer les sarments.

Les médaillés seront dévoilés lors de la soirée d'ouverture du salon, le 25 novembre prochain.

Pour découvrir les 28 innovations sélectionnées, flasher le QR Code ci-contre.





L'infrarouge pour lutter contre les maladies

Naotec (B4 B053) proposera sur le Sitevi 'AgroProtect' une nouvelle technologie infrarouge permettant de lutter contre les ravageurs en cultures légumières. En un passage, l'entreprise garantit "l'élimination de 96% des pucerons en présence sur cultures de poireaux, et de 83% de criocères présents sur cultures d'asperges". Cette technologie lumineuse de chauffage par rayonnement infrarouge s'applique directement sur la culture. Intérêts ? Utilisable en bio, pas de produits chimiques donc pas de résidus, pas de ZNT, pas de délais avant récolte.

En viticulture, Naotec propose AgroActiv : contrairement aux ultraviolets basse pression limités à une seule longueur d'onde (254 nm), la technologie Sanodev AgroActiv repose sur l'émission de plusieurs raies lumineuses caractéristiques des UV moyenne pression. Selon l'entreprise, "ces UV agiraient à la fois sur le renforcement des défenses de la vigne, sur la désinfection et la réduction des produits phytosanitaires [50% annoncés par la société charentaise, ndlr]". L'AgroActiv s'installe à l'arrière du tracteur qui peut intervenir en vigne avec une vitesse de passe comprise entre 3 et 4 km/h. La technologie Sanodev prépare la plante à se défendre en agissant avant l'attaque par stimulation. Cela lui permet de réagir plus rapidement et plus intensément en cas d'agression réelle. (...) "Cette stimulation naturelle renforce la capacité des plantes à se défendre contre des pathogènes majeurs, comme le mildiou, tout en s'inscrivant dans une démarche de protection sans résidu", annonce l'entreprise.



AgroProtect, une nouvelle technologie infrarouge permettant de lutter contre les ravageurs en cultures légumières.



Cellier Boisset présentera ses machines permettant de prétailler et de tailler en un seul passage.

Les nouvelles technologies continuent par ailleurs à investir le champ du machinisme agricole, à l'image de Claas (B2 B073), qui sort son premier tracteur vigneron avec variation continue, présenté au Sitevi : le Nexos Cematic. Doté de quatre cylindres, ce modèle d'une puissance variant de 100 à 120 chevaux est annoncé autour de 90 000 €. Sa particularité ? Une boîte de vitesses à transmission continue. Autre tracteur électrique : un nouveau Fendt (B3 A044) E100 V Vario, dont la commercialisation va être lancée.

La connectivité en support du registre phytosanitaire

Autre tendance depuis la dernière édition du Sitevi en 2023 : la montée en puissance de la connectivité, pour que tout soit tracé automatiquement : dates d'intervention, volumes, débits, poids des bennes, historiques de la parcelle, géolocalisation... "Dans les sécateurs, on a même le nombre de coups, le diamètre de coupe", complète Renaud Cavalier. Pellenc lance d'ailleurs un sécateur sans fil aux côtés d'autres nouveautés : nouvelle épampreuse, nouvelle machine TRP éco, nouvel attacheur... Cette digitalisation n'est évidemment pas un gadget, mais un outil en droite ligne de l'obligation du registre phytosanitaire (lire encadré ci-dessous).

Dans cette catégorie, le plus avancé est sans doute Samsys (B1 D 026) avec son boîtier connecté - démonstrations sur le stand de la Chambre d'agriculture du Gard - qui vient directement récupérer le débit du pulvérisateur, la géolocalisation des traitements dans la parcelle si le pulvérisateur est équipé d'un débitmètre. "En plus de toutes les informations émanant du tracteur - consommation, données de relevage, temps de travail... -, il rassemble aussi des informations, comme les tronçons ouverts/fermés ou gauche/droite, précieuses pour la gestion des ZNT notamment", rappelle Pierre-Denis Cault, tout en se projetant : "Ce qui nous manque encore en termes de connectivité, c'est un pont entre un boîtier et l'ensemble des logiciels d'enregistrement des données agricoles, dont 'Mes Parcelles' pour ne pas avoir à tout ressaisir."

Pulvérisation : toujours plus précise et automatisée

Du côté de la pulvérisation, le Groupe Berthoud (B2 B041) annonce la sortie de son panneau confiné Catch qui vient compléter sa gamme et qui a reçu une très bonne note à Performance Pulvé. Calvet de son côté propose une nouvelle gamme, aéroconvecteur en vigne (gamme Tail), et à jets



Fendt exposera au Sitevi son nouveau tracteur électrique E100 V Vario.

portés en arboriculture (gamme Tais). "Ils ont fait un gros travail sur la ventilation, qui a permis de retrouver un équilibre gauche/droite et haut/bas très intéressant pour la qualité de pulvérisation", explique Renaud Cavalier. Tais est équipé d'une turbine de diamètre 800 et 900 mm, d'une pompe haute pression et est proposé sous diverses capacités de cuve (800, 1 000, 1 500 et 2 000 litres) ; le modèle viti Tail - pour turbine aspiration inversée linéaire - est de son côté en basse pression, avec un aéroconvecteur qui a la particularité de présenter une ventilation inversée : l'aspiration à l'avant permet de ne pas aspirer de la bouillie chargée et d'aspirer au contraire de l'air "sec". La voûte droite supporte une pompe basse pression et est disponible en plusieurs capacités également (800, 1 000, 1 500 et 2 000 l). Autre nouveauté chez Calvet : un pulvérisateur que l'on monte sur la machine à vendanger ou sur le tracteur-enjambeur en aéroconvecteur. Toujours dans cette catégorie 'Pulvérisation', Caffini (B1 B013) propose un modèle électrique de pulvérisateur qui fonctionne grâce

à une génératrice, installée pour l'instant uniquement sur tracteur Landini (Argo France, B3 B 031) qui embarque déjà cette technologie. Il sera présent à Montpellier. Fini les cardans, une prise se branche directement sur le tracteur. Pourquoi uniquement Landini ? Parce que la marque est pour l'instant la seule à proposer un tracteur à moteur thermique fonctionnant à l'électricité (Rex 4 Electra evolving hybrid). "Tout fonctionne à l'électrique. À l'arrière du pulvérisateur se trouvent des buses PWM capables de générer les gouttelettes de la taille voulue par l'agriculteur. Ce dernier choisit un diamètre et un volume hectare qui change automatiquement, sans intervenir sur la pression. C'est bien pratique pour l'agriculteur," reconnaît Renaud Cavalier.

Par ailleurs, les constructeurs de pulvérisateurs continuent de poursuivre le travail de ces dernières années sur la détection de la végétation et la pulvérisation ciblée par étages de buses, "toujours dans le but d'éviter la dérive, d'optimiser la qualité de la pulvérisation et de faire des économies de produits". Sur ce



Calvet propose une nouvelle gamme, aéroconvecteur en vigne (gamme Tail), et à jets portés en arboriculture (gamme Tais).

Arceaux et Tuteurs pour tous types de cultures

Tuteurs en acier adaptés à vos besoins :

- facilité de pose
- récupérables
- taille et diamètre à la demande

SARL GAUGET-BAYSSAN
Domaine de Bayssan-le-Bas
Route de Vendres - 34500 BEZIERS

Tél. 04 67 49 38 44
Mobile 06 07 40 94 86
Fax 04 67 28 15 09

Website : www.arceaux-tuteurs-gauget.fr

Le registre phytosanitaire digital obligatoire au 1^{er} janvier 2027

Pour rappel, les données relatives à l'application des traitements phytosanitaires devront impérativement être enregistrées sous forme électronique à partir du 1^{er} janvier 2027, en vertu de l'article 67 du règlement UE n° 1107/2009, adopté en 2023. Objectif ? "Mieux documenter l'usage des produits phyto et contribuer au pilotage des politiques publiques, en portant les données à la connaissance, par exemple des gestionnaires de captages d'eau potable, ou encore la communauté scientifique pour la réalisation d'études mettant en relation utilisation et exposition des personnes ou pollution des milieux." Ce registre devra contenir obligatoirement les informations suivantes :

- nom commercial complet du produit ;
- quantité utilisée (unité/ha) ;
- référence de la parcelle traitée et culture concernée ;
- date du traitement ;
- cible (maladies, ravageurs, adventices) ;
- si concerné, la date de remise en pâture.

Ce registre devra être conservé cinq ans et disponible sous format facilement consultable (excel ou autre logiciel spécialisé).



Ferrand proposera un nouveau châssis et un mât multifonction.

volet, Nicolas lance son détecteur de végétation qui stoppe automatique l'ouverture/fermeture des tronçons en fin de rangs, "facilitant ainsi le travail du chauffeur qui n'a plus à s'en préoccuper". L'italien Technovict (B4 B 050) propose ainsi 'In No Var', son kit retrofit qui s'installe sur n'importe quel pulvérisateur. Il permet de faire l'ouverture à la buse en fonction de la végétation, avec des buses PWM qui gèrent automatiquement la taille de la gouttelette et le débit. Un kit à installer sur un pulvérisateur aéroconvecteur. Chez Kuhn (B3 B059), en arboriculture, le nouveau pulvérisateur Geo2 est le résultat d'un travail sur la forme des ailettes du ventilateur. "Le volume d'air est augmenté de 20%, ce

qui permet une meilleure couverture de la pulvérisation", parallèlement à une baisse de la puissance absorbée par le ventilateur de 53%. "C'est énorme !", pointe Renaud Cavalier. L'intérêt ? Une consommation de gasoil fortement réduite et la possibilité d'avoir recours à un tracteur moins gros, donc moins cher aussi. "Sans oublier le bruit, avec une baisse de 7 points de décibels [passés de 112 à 105, ndlr]", ajoute Pierre-Denis Cault. De plus, un boîtier isobus permet de visualiser en temps réel le travail réalisé à la parcelle, avec la surface traitée, les tournières, les temps de travaux... "C'est important en vue du cahier numérique. On aura les volumes épandus, la dose moyenne, le nombre d'arbres traité..."

si la machine est équipée du capteur DTech, qui peut par ailleurs être enrichi de cartes de préconisation."

Travail du sol et semis

Sur les outils de travail du sol, l'accent est mis sur des outils permettant de couper/coucher l'herbe beaucoup plus vite qu'une tondeuse, à l'image de Terral (B3 B028) qui propose une pailleuse/faucheuse ressemblant à un endaineur, mais avec beaucoup plus de bras. "L'idée est d'aller contre la souche sans l'abîmer et de la nettoyer. C'est intéressant quand on se fait gagner par l'herbe car on passe plus vite dans la parcelle, surtout avec le printemps pluvieux qu'on a eu cette année. On passe plus vite et moins souvent", résume Pierre-Denis Cault.

Chez Souslikoff (B3 A071), place à Vitalex, un outil à disques chausseurs/déchausseurs qui permet de passer en travail du sol très rapidement (vitesse : plus de 5 km/h) et surtout quand l'herbe est abondante. Un outil qui vient compléter une gamme plutôt large avec les machines proposées par Belhomme (A4 A007), Braun (A4 A054), Clemens (A4 A034), "qui ont déjà des disques" et, plus récemment, de chez Ferrand.

Enfin, sur le semis direct, Roll'n'Sem propose une nouveauté, à savoir un semoir en semis direct Orbis pour le semis en direct sur couvert végétal. Clemens a aussi dévoilé récemment sortir son nouveau semoir de semis direct pneumatique équipé d'un ou deux distributeurs APV. ■

Céline Zambujo



Claas présentera les nouveautés de sa gamme Nexos.



Terral sera présent avec ses outils de travail du sol et notamment sa nouvelle pailleuse/faucheuse ressemblant à un endaineur, mais avec beaucoup plus de bras.




INVENTONS DEMAIN
AVEC VOUS




PELLENC

Avec des primes subventionnées à 70% et une garantie face aux pertes exceptionnelles, la réforme de l'assurance récolte semblait imparable. Pourtant, sur les vignobles méditerranéens, la couverture peine encore à s'imposer.

ASSURANCE RÉCOLTE

Un bouclier indispensable, mais encore boudé sur vigne



Si les chiffres de l'assurance récolte montrent des progrès, la généralisation est encore loin d'être atteinte.

La réforme de l'assurance récolte mise en place en 2023 devait être une révolution pour le monde agricole. Elle voulait rompre avec le vieux régime des calamités et apporter une réponse crédible aux viticulteurs confrontés à des aléas climatiques toujours plus intenses. Deux ans plus tard, sur les territoires méditerranéens, on s'interroge : la mayonnaise a-t-elle vraiment pris ? Entre enthousiasme initial, fatigue économique et nécessité absolue de se protéger, le bilan est contrasté.

Une réforme née d'un choc climatique

Il aura fallu un électrochoc pour que l'État et la profession agricole se mettent d'accord. Cet électrochoc s'appelle avril 2021. Ce gel printanier d'une violence exceptionnelle a laminé des milliers d'hectares de

vignes et coûté des millions d'euros de pertes. "C'est bien le changement climatique, avec des événements de plus en plus fréquents et de plus forte intensité, qui a accéléré la réforme de l'assurance récolte", rappelle Marc Meyer, responsable du marché de l'assurance récolte chez Groupama Méditerranée. Le constat était simple : le régime des calamités agricoles, déjà inopérant pour les cultures spécialisées, ne suffisait plus à amortir le choc.

En 2023, un nouveau dispositif a vu le jour, pensé pour couvrir l'ensemble des exploitants, assurés ou non. Son architecture repose sur trois étages : une part incompressible à la charge du viticulteur, un filet assuré par les compagnies pour les pertes significatives et, enfin, une intervention massive de l'État en cas de catastrophe exceptionnelle. Le seuil de déclenchement

pour la vigne a été fixé à 50% de pertes de rendements, un chiffre qui marque la frontière entre un aléa sévère et un événement climatique d'ampleur.

La philosophie de ce système est double : d'une part, garantir une couverture minimale à tous les exploitants ; d'autre part, inciter fortement à la souscription, en rendant l'assurance beaucoup plus accessible. Pour y parvenir, les pouvoirs publics ont mis en place une subvention de 70% sur le coût des contrats, à condition de respecter un barème de prix fixé pour chaque culture et une franchise minimale de 20%. "L'objectif était de mutualiser le risque et permettre à un maximum d'exploitants d'entrer dans le dispositif", explique Jean-François Lopez, responsable Assurances professionnelles et agricoles au Crédit Agricole Alpes Provence (CAAP).

Assurés, non assurés : deux mondes qui coexistent encore

Dans la pratique, tout le monde a désormais droit à une indemnisation lorsqu'une perte dépasse le seuil exceptionnel. Mais entre un viticulteur assuré et un autre qui ne l'est pas, la différence est abyssale. Le premier bénéficie d'un accompagnement complet : son assureur gère le dossier, indemnise la totalité de ses pertes au-dessus de la franchise et active la part de solidarité nationale lorsque le seuil de 50% est franchi. L'État compense alors 90% des pertes exceptionnelles, l'assureur complétant pour atteindre 100%.

Pour le non-assuré, le scénario est bien plus rude. Il n'a accès qu'au Fonds de solidarité nationale (FSN) et à un taux qui s'érode chaque année : 45% en 2023, 40% en 2024,

35% en 2025. Concrètement, un vigneron qui perdrait la totalité de sa récolte l'an prochain – et qui n'aurait pas souscrit d'assurance – ne percevrait que 17,5% de la valeur de ses raisins. De quoi faire réfléchir. "Cette mécanique a été pensée pour créer une incitation forte à la couverture assurantielle", souligne Jean-François Lopez. "Le différentiel d'indemnisation entre un assuré et un non-assuré est devenu considérable."

Une réforme ambitieuse, mais complexe sur le terrain

Ce nouveau système n'a pas simplifié la vie des exploitants. La procédure d'indemnisation repose toujours sur une déclaration obligatoire, suivie d'une expertise. Pour les cultures assurées, un expert est mandaté après l'aléa pour constater les dégâts, puis revient avant

[EN BREF]

Robotique : la start-up française Naïo partiellement reprise

Le tribunal de commerce de Toulouse a validé le 27 octobre l'unique offre de reprise de la start-up haut-garonnaise Naïo Technologies, placée en redressement judiciaire en juin. L'offre est portée par Antoine Monville, ancien directeur diversification chez Efi Automotive Service et ancien directeur général de la start-up UP-Trainer, ainsi que par Matthias Carrière, directeur commercial chez Naïo Technologies. La nouvelle entreprise, appelée Naïo et présidée par Antoine Monville, a su convaincre le fonds d'investissement Mirova Environnement Accélération Capital (MEAC) – qui avait déjà financé Naïo Technologies à hauteur de 15 M€ –, qui s'engage à injecter 3,50 millions d'euros (M€). BPI France et la Région Occitanie participeront également au financement de l'activité, à hauteur de 500 000 € et 400 000 €. Et 2 M€ de garanties supplémentaires sont également annoncés. La cession de Naïo Technologies à Naïo, pour un montant de 170 000 €, com-

prend la reprise de 20 salariés sur 49. L'entreprise, adossée à des partenariats industriels, notamment avec la société Kioti, concentrera son activité sur les robots les plus rentables (Oz et Ted) et maintiendra le lien avec les clients propriétaires des 300 robots déjà commercialisés dans le monde.

Viticulture/arboriculture : l'équipementier Naotec acquiert le biocontrôle de Sanodev

L'équipementier français Naotec, spécialisé dans la viticulture et l'arboriculture, a annoncé, le 31 octobre, l'acquisition de l'entreprise Sanodev, reconnue pour ses technologies de désinfection physique. Cette opération permet à Naotec de proposer des équipements intégrant des technologies de biocontrôle, "répondant aux contraintes environnementales et réglementaires croissantes des filières agricoles et agroalimentaires", précise l'entreprise. Elle souhaite ainsi diversifier son portefeuille d'activités et proposer des solutions technologiques globales destinées au monde agricole et agroalimentaire. Fondée

il y a 12 ans à Limoges, Sanodev a mis au point plusieurs systèmes de désinfection remplaçant les produits chimiques. Ils s'appuient sur des procédés physiques tels la lumière pulsée, les ultraviolets, les infrarouges, les micro-ondes, l'ozone ou encore le plasma. Ces technologies sont par exemple utilisées pour la désinfection de l'air, de l'eau et des surfaces, mais aussi pour le traitement de denrées alimentaires ou encore dans la lutte contre les ravageurs en viticulture, arboriculture et maraîchage.

Machinisme : les États-Unis testent des tracteurs autonomes sur les routes publiques

Selon un article du média *Future Farming*, les entreprises américaines Kelly Hills Unmanned System et Sabanto (machines agricoles) travaillent avec les autorités du Kansas (département de l'agriculture, du transport et l'Université du Kansas) sur le développement de tracteurs autonomes capables de se déplacer sur les voies publiques, via le programme RAMP (Programme de mobilité autonome

rurale en français, ndlr). Le programme comprend un volet technique mais aussi légal, afin de s'assurer que les machines puissent circuler sur les routes en assurant la sécurité des usagers. Si le projet portait ses fruits, des tracteurs pourraient circuler entre les fermes et les champs 24h/24 et 7j/7, éliminant les temps d'arrêt, réduisant la dépendance à la main-d'œuvre, faisant souvent défaut dans le monde rural, et réduisant potentiellement les accidents de circulation. Le projet pilote débutera en 2026, avec pour but de voir si le modèle peut s'étendre à l'ensemble du pays, voire s'exporter à l'international.

Machines agricoles : les objectifs de décarbonation difficilement atteignables

Le syndicat des constructeurs de machines agricoles Axema a présenté le 31 octobre au Sénat son rapport sur la décarbonation du parc des machines agricoles d'ici 2050 (télécharger la synthèse), qui conclut que les objectifs fixés par la Stratégie nationale bas carbone (SNBC) du gouvernement, à

savoir atteindre une décarbonation du secteur à hauteur de 43% à l'horizon 2050, seront difficilement atteignables. Si les scénarios d'usage accru du HVO (huiles végétales hydrotraitées) ou du biogaz semblent les plus optimaux en matière d'équilibre entre les surcoûts et l'atteinte des objectifs de décarbonation du secteur, Axema estime que le scénario le plus probable à se matérialiser serait celui d'un mix, permettant certes une décarbonation à hauteur de 19%, mais loin de l'objectif des 43%, et un surcoût pour l'industrie de 18 milliards d'euros. Axema recommande diverses solutions, dont les bonnes pratiques de conduites des machines, la simplification des démarches réglementaire pour faciliter les opérations de retrofit, ou encore le développement des énergies décarbonées (e-fuel, HVO, biogaz, électricité etc.). Le directeur général d'Axema, Laurent de Buyer, préconise également de cibler davantage le Crédit impôt recherche (CIR) sur l'industrie, afin de stimuler la recherche et l'innovation.



les vendanges, afin d'évaluer le rendement résiduel. Dans le cas des non-assurés, la démarche est plus lourde. Formulaire national à compléter, justificatifs de rendement sur cinq ans à fournir, attestation annuelle, et dépôt du dossier avant le 31 décembre. "Tout ce dispositif peut paraître complexe, mais l'objectif est que personne ne soit laissé de côté", insiste Marc Meyer.

Les assureurs, eux aussi, ont dû s'adapter. "La charge administrative est bien plus lourde. Nous devons collecter davantage de documents, rendre des comptes à l'État, et nous sommes soumis à des contrôles renforcés", confie le responsable de Groupama. L'indemnisation, en revanche, reste calée sur les mêmes principes qu'avant la réforme. Les compagnies indemnisent toujours la part contractuelle, mais elles récupèrent désormais la contribution de l'État lorsque le seuil de déclenchement est franchi.

Souscriptions : un élan, puis une accalmie

Deux ans après, où en est-on ? Les chiffres racontent une histoire en deux temps. La première année, la réforme a suscité un véritable engouement. Chez Groupama Méditerranée, les souscriptions ont bondi de 37% en 2023. Au Crédit Agricole Alpes Provence, environ 200 exploitations ont franchi le pas dès la première campagne. Mais dès 2024, le rythme s'est ralenti. Groupama a enregistré un recul de 4% et la caisse régionale du Crédit Agricole n'a convaincu qu'une centaine

d'exploitations supplémentaires. Pourquoi cet essoufflement ? Les explications sont multiples. Le calcul de l'indemnisation – basé sur un historique de rendement souvent amputé par plusieurs années difficiles – en décourage certains. La crise structurelle de la filière viticole joue aussi un rôle. Pour des exploitations fragilisées, l'assurance reste un poste que l'on sacrifie facilement, même avec une prime subventionnée. "Sur des structures en difficulté, c'est souvent le premier arbitrage budgétaire", reconnaît Thomas Boutin, responsable Agriculture et transitions au CAAP.

Un autre facteur freine la dynamique, c'est la perception du risque. "Nous sommes sur un territoire qui a longtemps été préservé. Certaines parcelles qui n'avaient jamais gelé de mémoire de vigneron ont été touchées ces dernières années. Mais il faut encore un temps d'adaptation pour que cette réalité s'ancre", observe le même interlocuteur.

Quand l'aléa frappe, la prise de conscience s'accélère

Les comportements évoluent toutefois après un sinistre. "Après des épisodes climatiques marquants, on constate toujours un regain d'intérêt", souligne Norbert Nouguier, chargé du développement des assurances agricoles au CAAP. L'exemple du secteur Sainte-Victoire, frappé par un gel sévère en 2024, l'illustre. La campagne suivante, les souscriptions y ont nettement progressé.

Même phénomène après le gel historique de 2021. La mémoire climatique, paradoxalement, semble être le meilleur argument commercial. Chez Groupama, les statistiques des sinistres 2024 confirment la tendance à l'intensification des aléas. La sécheresse représente 45% des charges en vigne, la grêle 32,9%, le gel 21,4%. Et l'été 2025 n'a pas rassuré : la vague de chaleur de la mi-août a flétri des grappes entières et déclenché des expertises en urgence. Dans ce contexte, le message des assureurs est clair : le temps des certitudes est révolu, la vulnérabilité est partout.

Languedoc : un marché mature

Sur le périmètre du Crédit Agricole du Languedoc, Yoann Capdevielle, responsable département agriculture et coopératives, observe lui aussi un fort engagement des viticulteurs au lancement du dispositif : "Le contrat a rencontré un grand succès. On peut y voir le fait que le dispositif est subventionné par l'État", explique-t-il, sachant que la banque verte a choisi au plan national de faire l'avance de cette subvention. "C'est une avance de court terme induite dans le contrat. Le système permettait ainsi à tous les agriculteurs, même ceux qui avaient des trésoreries les plus fragiles, d'avoir accès au contrat climatique, de se protéger sans faire pour autant cette avance de la subvention de l'État", précise-t-il.

Ce dispositif a permis d'élargir sensiblement le nombre d'exploitants

couverts dès la première année. D'autant que, dans le Languedoc, la référence de rendement sur cinq ans était plutôt favorable, ce qui garantissait un bon niveau d'indemnisation en cas de sinistre. "Peut-être un peu plus qu'ailleurs, sur le périmètre audois et est-héraultais, les viticulteurs subissent assez largement l'impact du changement climatique. Ces agriculteurs vivent avec le risque climatique en permanence", souligne Yoann Capdevielle. Selon lui, le ralentissement des souscriptions observé en 2025 ne traduit pas un désintérêt, mais une maturité du marché : "Durant deux années consécutives, les agriculteurs se sont équipés. Cette année 2025, la troisième année du dispositif, le nombre de souscriptions a assez naturellement ralenti. Mais cela ne s'explique pas par un désintérêt pour le contrat, plutôt par le fait que tous ceux qui souhaitaient se couvrir l'ont fait."

Un produit vital mais peu rentable pour les compagnies

Pour les assureurs, l'équation reste fragile. Avant la réforme, pour 100 € de cotisations encaissés, Pacifica en dépensait 130 à 140. Une situation intenable sans intervention publique. La mise en place de la réassurance par l'État au-delà de 50% de pertes a stabilisé le modèle, mais ce n'est pas un produit qui rapporte. "Les compagnies ne se bousculent pas pour le proposer", admet-on. Pourtant, Groupama et le Crédit Agricole maintiennent l'offre et l'encouragent, conscients



L'assurance récolte n'est plus une option ; c'est un bouclier dont la filière viticole ne pourra plus se passer.

que la pérennité des exploitations passe par là.

Et maintenant ?

Alors, la mayonnaise a-t-elle pris ? Pas encore complètement. Les chiffres montrent des progrès, mais la généralisation est loin d'être atteinte. À l'heure où la Commission chargée de l'orientation et du développement des assurances garantissant les dommages causés aux récoltes (Codar) doit préparer son premier bilan triennal, les ajustements semblent inévitables. Plus de pédagogie, une simplification des démarches, et peut-être une révision des modes de calcul pour redonner confiance aux exploitants. Car une chose est certaine : face au climat, l'assurance récolte n'est plus une option. C'est un bouclier dont la filière viticole ne pourra plus se passer. ■

Emmanuel Delarue

Protégeons vos récoltes



En cas d'aléas climatiques, vos cultures sont assurées.

Avec le contrat d'assurance récolte du 1^{er} assureur des agriculteurs français*, vous compensez les impacts du dérèglement climatique sur vos rendements. En cas de coup dur, nous vous indemnisons et votre trésorerie est protégée.

Présents au salon SITEVI, nous vous attendons hall d'accueil A.



Groupama
Toujours là pour moi

Pour les conditions et les limites des garanties, se reporter aux contrats ou se rapprocher de votre conseiller en agence | *Étude réalisée par Nexio entre le 07/09/2024 et le 17/10/2024 sur un échantillon représentatif de 1502 agriculteurs ayant déclaré Groupama comme leur assureur principal pour la couverture de leur activité professionnelle agricole (assurance multirisque agricole, assurance des tracteurs et machines agricoles, assurance récolte, assurance prairies...) | Groupama Assurances Mutuelles pour le compte des Caisses Régionales d'Assurances Mutuelles Agricoles | Siège social : 8-10 rue d'Astorg 75383 Paris Cedex 08 - 343 115 135 RCS Paris Entreprises régies par le code des assurances | Document et visuel non contractuels Ref Com ER/2025 | Crédit photo : Aurélien Chauvaud



L'année 2025 restera marquée par une forte pression mildiou, surtout en sortie d'hiver et au printemps. Entre épisodes pluvieux récurrents et chaleur précoce, les viticulteurs du Languedoc-Roussillon et de Paca ont dû composer avec une maladie particulièrement tenace, mais aux intensités variables selon les territoires. Retour sur une campagne avec un démarrage ultra précoce et des stratégies de lutte mieux rodées.

MILDIOU 2025

Explosion **précoce**, mais mieux **maîtrisée**

L'automne et le début d'hiver 2024-2025 ont été marqués par des pluies régulières et des cumuls dépassant les normales saisonnières en Languedoc-Roussillon et en Paca. Ces conditions ont favorisé la formation d'oospores (forme hivernale du mildiou), augmentant le risque de contaminations dès la sortie d'hiver.

Une pression généralisée dès avril en Languedoc-Roussillon

En Languedoc-Roussillon, les premières contaminations apparaissent dès la mi-avril, dans le sillage des épisodes pluvio-orageux du 12 au 16 avril, qui provoquent une explosion de foyers primaires : Pézenas (Hérault) et Salses (Pyrénées-Orientales) le 25 avril, Argeles et Cuxac-d'Aude le 28, puis le secteur gardois (Saint-Laurent-

des-Arbres, Lédignan, Saint-Gilles). "Tous les départements ont été touchés, avec une pression moindre dans l'Aude", précise Émilie Teysot de la Chambre d'agriculture du Gard. Les pluies de fin avril et début mai ont ensuite généralisé les contaminations secondaires, rendant la maladie omniprésente dans le vignoble régional. Les conditions climatiques des semaines suivantes conditionnent l'évolution constante de la maladie jusqu'à la mi-juillet. Malgré les fortes chaleurs de la fin juin, les taches sont restées sporadiques, et la maladie s'est relancée au premier orage. Des pertes de récolte ont été enregistrées entre mi-juin et mi-juillet. À partir de fin-juillet, les symptômes se manifestent essentiellement sur jeunes feuilles. Même si la situation semble stabilisée, le mildiou mosaïque est très présent en fin de campagne.

En Paca, des foyers précoces et disparates

En Paca, la dynamique est similaire à celle en Languedoc-Roussillon : les premiers foyers sont repérés autour du 15 avril dans le Var (La Londeles-Maures, Cogolin, Pierrefeu...) suivis par des contaminations généralisées après l'épisode pluvieux violent du 20 mai. "Le mildiou est resté actif tout au long de la saison, avec des repiquages tardifs jusqu'à début juillet, surtout sur les zones côtières comme Hyères ou La Londe", explique Lise Martin, de la Chambre d'agriculture du Var. La pression a été globalement moyenne à très forte, mais la saison 2025 se termine par une période sèche et chaude. Localement, des pertes de récolte ont pu être notées. Dans le Vaucluse, les premiers foyers ont été détectés le 16 avril à Châ-



Une image parlante de la pression fongique qui a marqué la campagne viticole 2025 en Paca et en Languedoc-Roussillon.

teauneuf-du-Pape, mais la pression s'est stoppée avec la canicule de juin.

Une forte sortie de foyers primaires, plus diffuse mais globalement mieux contrôlée que celle de 2024

Dans les Bouches-du-Rhône, la pression a été forte à très forte sur l'ouest (Alpilles, Étang de Berre), tandis que le secteur de Sainte-Victoire a été moins impacté. "On a eu des foyers primaires dès fin avril, avec des attaques sur inflorescences

mi-mai", souligne Didier Richy, de la Chambre d'agriculture du 13. Jusqu'à 26% des parcelles présentaient plus de dix taches par cep, mais il y a peu d'atteintes sur grappes grâce à une lutte rigoureuse.

Cette année 2025 reste donc marquée par une forte sortie de foyers primaires, plus diffuse mais globalement mieux contrôlée que celle de 2024. L'expérience des deux campagnes précédentes a conduit à une forte réactivité des viticulteurs, qui ont positionné des traitements précoces parfois avec une dizaine de jours d'avance sur le calendrier habituel. L'introduction des outils d'aide à la décision et la vigilance hebdomadaire semblent avoir contribué à limiter les dégâts, en particulier sur grappes. ■

Jenny Bernard

Des essais qui portent leurs fruits !



Situé à Piolenc, le domaine conduit depuis plus de 25 ans des expérimentations visant à promouvoir l'agroécologie, s'adapter au changement climatique, lutter contre le dépérissement du vignoble et réduire les intrants. Sur ce dernier sujet, la Chambre et ses partenaires testent en conditions réelles d'exploitation, de nouvelles variétés résistantes aux maladies. Ces variétés nouvelles INRAE (Vidoc N. et Artaban N.), issues de ces travaux locaux, sont déjà plantées, par des vigneronnes en Vaucluse. C'est le cas de Cédric Roux qui partage son expérience avec nous !

INTERVIEW de Cédric Roux, viticulteur à l'Utopie des Saints Laurent, à Courthézon

Qu'est-ce qui vous a poussé à planter ces nouvelles variétés résistantes issues des travaux du domaine expérimental ?

Ma conseillère viticole de la Chambre Marine Galanopoulo m'a proposé des plants de Vidoc N. en 2019. Je les ai plantés par curiosité sur environ 1 ha. Ce sont maintenant deux belles parcelles vigoureuses et productives !

Quels résultats après 7 années de culture ?

Le principal avantage réside dans la haute résistance au mildiou et à l'oïdium : je les traite beaucoup moins : seulement 1 à 2 fois par an selon la pression du millésime. Cela représente une économie de 500 €/ha, ce qui est loin d'être négligeable en ce moment. Je les conduis en taille mécanique depuis

2 ans. Elles sont productives et les vins et les raisins obtenus correspondent aux attentes de la Cave du Cellier des Princes où j'apporte ma récolte.

Avez-vous développé d'autres plantations de variétés résistantes depuis 2019 ?

Oui j'ai planté en 2021 deux autres parcelles en Artaban N. Je privilégie les parcelles éloignées

de mon exploitation, ou proches de maisons, de ruisseaux pour avoir moins de traitements à faire et mieux gérer les relations avec mes voisins que j'avertis systématiquement. Je réfléchis actuellement avec ma conseillère à planter une variété résistante blanche : le Floreal B.



06 86 17 93 51 - François Berud



#agriculture84



CHAMBRE D'AGRICULTURE VAUCLUSE



La crise viticole entraîne avec elle les pépinières qui enregistrent, depuis deux ans, une importante baisse de la demande de plants. Sans vision, ni trésorerie, les viticulteurs ne replantent plus, en attendant le retour des beaux jours.

PÉPINIÈRE VITICOLE

“On croit tous au rebond”

Is ne sont pas en première ligne. Pour autant, la crise viticole, elle, ne les a pas oubliés. Les pépiniéristes viticulteurs se disent tout autant impactés, “voire plus”, par la situation. Giovanni Varelli est le président de Vitipep’s. En 30 ans, il a déjà connu trois crises, mais celle-là n’a pas le même parfum que les pré-

cedentes et semble s’inscrire dans le temps. Les chiffres ont commencé à baisser l’année dernière. Depuis, c’est la dégringolade. “En 2024, en France, on a mis en terre 195 millions de plants greffés soudés. Cette année, on arrive à peine à 140 millions. L’année prochaine, on peut espérer en greffer 100 millions”, déplore-t-il.

Manque de vision

Les pépinières doivent avancer sans savoir ce qui les attend. Les plants sont produits un an à l’avance et, en période de crise, cela devient un problème majeur. “Les clients ne savent pas ce qu’ils vont devenir le mois suivant, alors comment peuvent-ils savoir ce dont ils vont avoir besoin 18 mois à l’avance, comme demandé ?”, s’interroge le président.

Quoi greffer ? En quelle quantité ? Les clients honoreront-ils les commandes ? “Nous n’avons aucune visibilité”, confie Giovanni Varelli. Preuve de la difficulté pour les vignerons de s’avancer sur les bons de commande : “Il y a déjà des annulations sur les commandes à venir,

car le résultat des vendanges arrive. Il y a moins de production, donc un manque à gagner pour les viticulteurs.”

“En 2024, en France, on a mis en terre 195 millions de plants greffés soudés. Cette année, on arrive à peine à 140 millions”

Dans l’impasse et avec des primes à la restructuration ne suffisant plus, ces derniers préfèrent repousser les investissements au vignoble en attendant des jours meilleurs. “Forcément, ça nous impacte”, se désole le pépiniériste. La saison doit redémarrer, mais il avoue : “On est à flux tendu, on ne sait pas du tout si on a l’argent pour mettre en culture.” Selon ses calculs, un hectare de pépinière représente environ 180 000 € de frais fixes, pour 250 000 plants.

Sans certitude de les vendre, la rentabilité devient utopique.

Tous les secteurs touchés

Les plants greffés ne sont pas les seuls à subir la crise viticole. “Toutes les productions de la pépinière sont touchées”, avoue Giovanni Varelli.

La relève peine à prendre la suite

Les plants, mais aussi les porte-greffes et les greffons. En Paca, les greffages en rouge ont diminué de plus de 15 millions en l’espace de quatre ans, passant de 28 millions en 2021 à 12,88 millions aujourd’hui. Ces méventes sur les vignes mères de porte-greffes ont de lourdes conséquences. À commencer par la mise en place d’un dispositif d’arrachage aidé. Il a permis d’arracher 76 ha de vignes mères de porte-greffes dans la région. Certains pépiniéristes ont aussi dû procéder à des broyages. Le président de Vitipep’s craint le

pire : “Il se pourrait qu’il y ait des problèmes de cessation d’activités dus à la crise économique. Au national, il y a déjà certains dépôts de bilan.” Car à cette crise, il faut ajouter un autre problème, indépendant : le manque de réussite des plants. “Cela fait deux ans qu’on sort avec des réussites plutôt moyennes”, annonce Giovanni Varelli, qui met en cause des problèmes climatiques et le bois du greffage. Ajouter à cela “un système fiscal qui est fait de telle sorte qu’on n’a plus de fonds de roulement. S’il y a un couac, on n’a pas de marge de manœuvre.” Face à cela, la relève peine à prendre la suite. “Il y a évidemment un problème de vieillissement des professionnels. Les anciens ne veulent plus se battre et partent à la retraite, les jeunes ne veulent pas s’engager dans ces conditions.” Malgré tout, la profession ne baisse pas les bras. “On croit tous au rebond. On a toujours été en dents de scie. Il faut être patient et attendre que le marché redevienne porteur.” Mais avant, il faudra sûrement passer par une baisse de la production et des arrachages. ■

Capucine Lorain

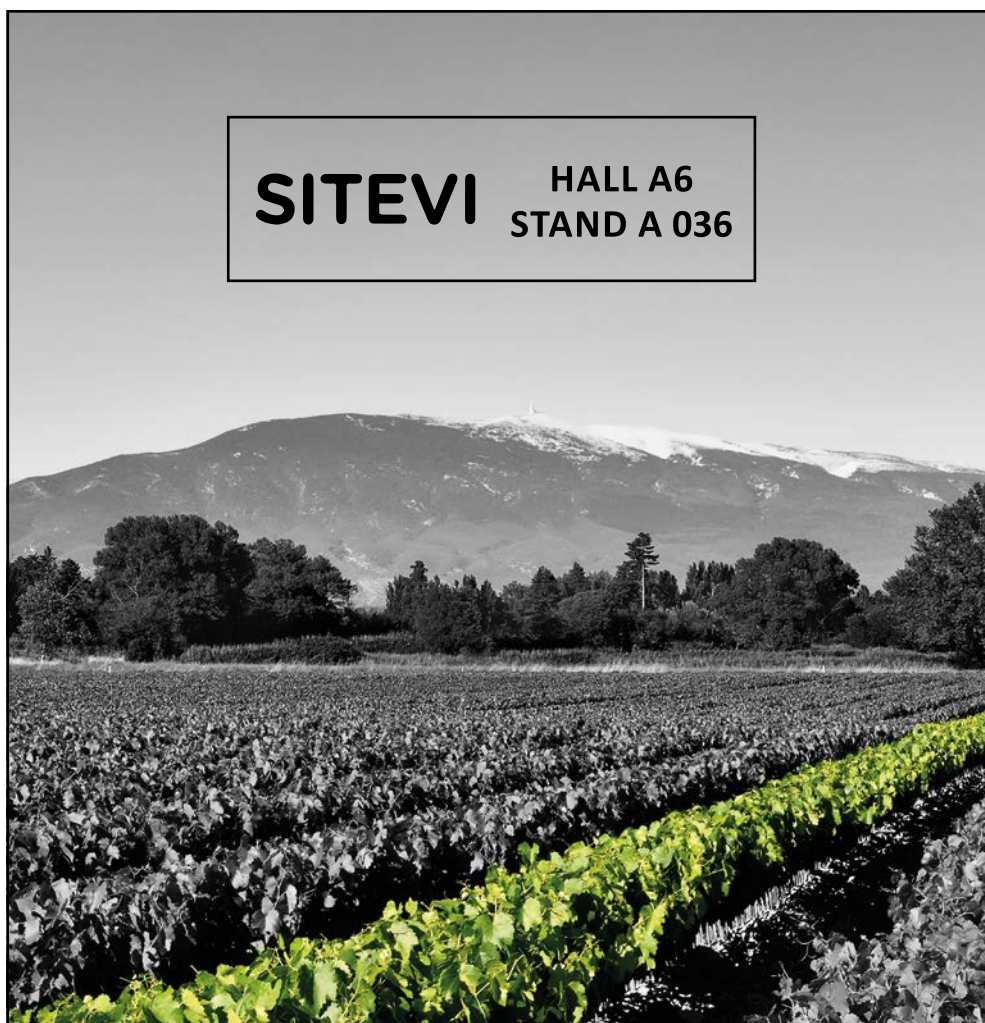


La pépinière viticole subit elle aussi la crise de plein fouet.



Giovanni Varelli, président de Vitipep’s, constate une crise qui dure dans le temps.

SITEVI HALL A6
STAND A 036



La référence méridionale

Contactez votre représentant Ventoux
info@pep-ventoux.fr
04 90 62 41 56



www.pepinieresduventoux.com



Face aux canicules et sécheresses dont la fréquence s'amplifie, l'anticipation est vitale pour le vignoble méditerranéen. Avant plantation, des leviers existent et se nomment cépages, porte-greffes et aménagement de la parcelle.

CANICULES ET SÉCHERESSE

Repartir d'une **feuille blanche** lors de la **plantation**

En région méditerranéenne, les stations expérimentales œuvrent depuis plusieurs années pour proposer des conseils aux vignerons, afin d'atténuer l'impact au vignoble et en cave. Dans tous les cas, un maître-mot : "Anticiper plutôt que réagir à chaud", confie Florence Fraisse de la Chambre régionale Paca. Et anticiper à trois niveaux : avant plantation (choix des cépages et porte-greffes, densité, palissage, aménagement des parcelles, fumures...), au vignoble (implantation, entretien du sol, irrigation) et en cave, via la désalcoolisation, l'acidification et la date de récolte.

Que mettre en place avant plantation, pour atténuer les effets des canicules et des sécheresses à répétition ? Déjà, bien se mettre d'accord les termes utilisés : la canicule est un phénomène climatique qui se traduit par des températures supérieures à la normale, la normale étant une moyenne arithmétique calculée pour chaque mois de l'année à partir des données climatiques enregistrées quotidiennement sur une période de 30 ans. La

sécheresse est un déficit hydrique prolongé. Avec le changement climatique, les périodes de canicule ont tendance à augmenter.

Embolies en vue

Avec les années 2022 et 2023, la filière a malheureusement pu 'tester' à chaud et en temps réel les conséquences d'une sécheresse longue et intense. "En 2023, nous avons mesuré l'impact des coups de chaud sur grenache blanc et constaté l'apparition de brûlures sur feuilles après trois jours à 40-42°C. Cela a engendré un flétrissement des baies (environ 30%) et un poids des baies en baisse (-27%), des degrés et l'acidité totale en augmentation (respectivement +17% et +5%) et des acidités en baisse, en lien à la concentration des raisins. La question est donc de savoir comment garder fruité et fraîcheur dans ces conditions", s'interroge Viviane Bécart, ingénieure à l'Institut rhodanien (voir **tableau**).

Avant toute chose, la physiologie du cépage va venir apporter son grain de sel. Si la vigne se met en arrêt entre 35 et 37°C, avec un arrêt total de la photosynthèse, le cépage



La recherche s'active en région méditerranéenne pour proposer aux vignerons des cépages résistants à la sécheresse et aux maladies, à l'image de cette parcelle expérimentale qui accueille 27 variétés évaluées au regard de la tolérance à la sécheresse.



POUR ÊTRE précis

Les cépages méditerranéens d'intérêt

- ▶ Tempranillo
- ▶ Montepulciano
- ▶ Calabrese
- ▶ Nielluccio
- ▶ Sangiovese
- ▶ Xinomavro
- ▶ Agiorgitik
- ▶ Alvarinho
- ▶ Verdejo
- ▶ Arinto
- ▶ Verdelho
- ▶ Moschofilero
- ▶ Fiano
- ▶ Assyrtiko

Cépages et porte-greffes à bien choisir

Là où le type de cépage se raisonne, c'est parce que chacun a sa façon de transpirer, dispose d'un agencement de vaisseaux propres dans sa charpente et réagira différemment aux variations de pressions (occlusions...). "On sait qu'un cépage présentant plein de petits vaisseaux sera plus résilient qu'un autre à gros vaisseaux : si certains se bouchent, les autres prennent la main et l'on perd moins de débit total au niveau du flux hydrique." De même, le porte-greffe va évidemment jouer sur la capacité d'extraction de l'eau, mais aussi la capacité des racines à explorer le sol, et donc influencer sur le transport de l'eau jusqu'aux parties aériennes. Dans ces conditions, les cépages adoptent des attitudes différentes lorsqu'il n'y a plus d'eau. Les uns vont sacrifier les feuilles (défoliations), les autres les grappes (flétrissements). Le premier comportement est dit anisohydrique et est peu adaptatif, contrairement au second dit isohydrique et adaptatif. "Les cépages expriment plus ou moins les deux comportements", note Viviane Bécart. L'encépagement est donc à réfléchir en fonction du contexte, le retour de cépages anciens comme le muscardis noir, aubun, counoise, et brun argenté, pour les cépages noirs, n'étant désormais plus une hérésie. Quant aux blancs, les vignerons peuvent s'interroger sur l'opportunité d'augmenter les surfaces de carignan blanc, piquepoul blanc et vermentino. Sans compter d'autres options de cépages méditerranéens (voir **colonne**). Ainsi, la première clé d'action se définit lors de l'installation du vignoble, en ayant en tête la résistance à la sécheresse, avec le choix du porte-greffe et son comportement en sol sec. Dans ce cas précis, les travaux menés dans les stations expérimentales donnent de précieuses informations, permettant de remettre au goût du jour des porte-greffes écartés précédem-

ment, et qui reviennent dans les bonnes grâces en raison de résistance à la sécheresse : "Nous avons aussi fait une liste de porte-greffes retardant le cycle phénologique et plus adaptés à la sécheresse." Parmi eux, certains sont à redécouvrir (333EM et 44-53M), d'autres sont à tester (196-17C, georgikon 28, ramsey), d'autres enfin sont déjà utilisés (140Ru, 110R, 1105 P, rupestris du Lot et 1103P).

Enfin, face à la sécheresse et aux canicules, il n'existe pas une réponse unique. Pour envisager les options disponibles, la première question est déjà de déterminer quel est le facteur le plus limitant sur la parcelle et choisir en fonction la solution la moins mauvaise. Ensuite, déterminer sur un cépage très précoce permettra effectivement d'échapper à la canicule, car l'année 2023 a montré que cette dernière pouvait arriver très tôt. Enfin, les Vifa - variétés d'intérêt à des fins d'adaptation - constituent également des ouvertures permettant aux organismes de gestion de rajouter une catégorie dans les cahiers des charges et les encépagements autorisés, pour tester de nouveaux cépages tolérants aux maladies, mais aussi tous ceux qui tolèrent mieux la contrainte hydrique face au changement climatique. Quant aux autres paramètres liés à la plantation, le vigneron peut aussi affiner son choix en fonction des clones, "même si l'on ne dispose pas aujourd'hui d'informations exhaustives". Sans oublier les aménagements de la culture : fumure avant plantation pour augmenter la réserve utile du sol - "qui permet de stocker les 10 mm d'eau qui peuvent faire toute la différence à la fin" - densité de plantation, palissage (le rehausser permet d'augmenter l'évapotranspiration, mais n'est pas adapté partout), et bien évidemment, le système d'irrigation, s'il est possible d'en installer un. ■

Céline Zambujo

va moduler cette plage thermique, et "là c'est à la recherche de préciser les latitudes de blocage de chaque cépage en creusant davantage les connaissances physiologiques", reconnaît la spécialiste.

La sécheresse va en effet venir modifier les flux hydriques de la plante, en agissant à trois niveaux - la transpiration (ouverture/fermeture des stomates), la conduction et l'absorption - trois niveaux donc sur lesquels le vigneron est en capacité d'agir. La transpiration varie en fonction du cépage, du porte-greffe et du mode de conduite de la vigne. "C'est important, car en cas de stress fort, des embolies gazeuses (bulles d'air dans les vaisseaux) ou des occlusions (obturation des vaisseaux) peuvent advenir", rappelle Viviane Bécart.

Canicule et sécheresse : des conséquences multiples

	Au vignoble	En cave
Canicule	Brûlure feuillage et grappe Moindre production d'anthocyanes Augmentation de la production de sucre (sauf en cas de sécheresse) Augmentation de la température des raisins	Perte d'acidité Hausse du degré alcoolique
Sécheresse	Ralentissement voire arrêt de croissance Carences minérales (potasse) Flétrissement des baies Concentration des sucres	Fermentations plus longues Perte d'acidité Hausse du degré alcoolique (blocage en cas de sécheresse très intense)

La canicule se traduit par des températures supérieures à la normale. La sécheresse est un déficit hydrique prolongé.

PÉPINIÈRES VITICOLES

RETROUVEZ-NOUS
SITEVI
25>27 NOVEMBRE 2025
MONTPELLIER
HALL : A5 STAND : C001

Plants de vigne certifiés
Assemblages sur demande
Conseils et assistance technique à la plantation
Cépages résistants

Fabrication française

VITIPRO
Vaucluse

Traditions familiales.
"Des producteurs au service des viticulteurs"

Vitipep's
la pépinière viticole française s'engage

135 Route de Lômes - 84420 PIOLENC
Tél. 04 90 62 42 42 - info@vitipro.fr
www.vitipro.fr

www.vitipeps.fr



David Galera était sûrement l'un des premiers en maraîcher français à se doter d'un système d'irrigation à l'ozone pour ses cultures. Sa motivation ? Se faire sa propre idée, après des problèmes de nématodes sur ses fraises. Depuis, il est largement convaincu et veut partager son expérience avec d'autres maraîchers.

INNOVATION

L'irrigation à l'ozone pour sauver les cultures ?



David Galera a mis en place l'irrigation à l'ozone sur son exploitation maraîchère, La Finca, à L'Isle-sur-la-Sorgue (84).

C'est une technique encore peu développée en France, mais qui semble faire ses preuves. David Galera, maraîcher à L'Isle-sur-la-Sorgue (84), utilise depuis maintenant six saisons un système d'irrigation à l'ozone. Sur son exploitation de trois hectares, où il cultive en production raisonnée tomates, concombres et fraises, il ne pourrait maintenant plus s'en passer.

Un système confidentiel...

L'agriculteur a d'abord entendu parler du procédé pour une utilisation de façon ponctuelle. "J'ai été démarché par une entreprise espagnole. C'était très cher, alors j'ai commencé à me renseigner de mon côté sur ce système." Il découvre alors qu'aux Pays-Bas, en Belgique et en Espagne, l'utilisation de l'ozone est répandue, et pas uniquement pour des interventions de désinfection ponctuelle, mais aussi pour l'irrigation. "Mais c'est très fermé : ils ne communiquent pas. Alors je me suis rendu

sur des exploitations équipées en Espagne pour comprendre, être au plus près."

... mais un puissant désinfectant naturel

David Galera a découvert l'irrigation à l'ozone alors qu'il rencontrait un gros problème de nématodes sur ses plants de fraises. "Il s'agit d'un ver qui vient boucher les racines. La plante est bloquée dans son développement reste petite et produit moins de fruits." Tandis qu'il cherchait une solution propre et efficace, il se rend compte que l'ozone est un désinfectant très puissant, plus efficace que le chlore ou la javel, mais surtout naturel et sans danger s'il n'est pas inhalé. "C'est un procédé vieux comme le monde, on s'en servait au départ pour potabiliser l'eau." S'il est très difficile d'anéantir totalement le nématode une fois en place, l'irrigation à l'ozone permet cependant de casser son cycle. "Ça ne tue pas les adultes mais les larves et œufs ne résistent pas", constate le maraîcher. Il s'équipe alors de la machine, et peut ainsi irriguer

l'ensemble de ses parcelles avec ce nouveau procédé.

S'il n'existe pas d'étude sur l'efficacité du système, "mon but, c'est de partager mon expérience"

Une aubaine, d'autant que les résultats arrivent rapidement. Les racines de ses fraises étant directement nourries en oxygène, le plant n'a aucune difficulté à produire. Et surtout, il produit mieux ! "On a vite remarqué une qualité bien meilleure, que ce soit au niveau gustatif et au niveau de la conservation, et même en production", annonce le maraîcher. Mais ces changements ne sont pas les seuls : il observe aussi que la sève est plus liquide, le système immunitaire de la plante plus fort. Même le pollen semble plus attractif pour les abeilles... Mieux, les plants, en

meilleure forme, demandent moins d'engrais. Car avec une eau désinfectée, les champignons, vers et autres parasites ont peu de chances de survie. Au printemps, alors que les cultures de fraises étaient envahies par *Pestalotiopsis*, David Galera n'a constaté aucun lot contaminé. S'il ne peut affirmer que l'irrigation à l'ozone en est la raison, il en est néanmoins persuadé.

Se faire porte-parole du système

Pour le moment cependant, il n'existe aucune étude prouvant la réelle efficacité du système. Et les agriculteurs français commencent

doucement à s'y intéresser. Alors David Galera, l'un des premiers à s'être équipé, veut informer ses collègues. "Mon but, c'est de partager mon expérience, faire mon retour." - Car même si, pour lui, "ce n'est pas miraculeux, ça reste un très bon outil pour compléter son exploitation, aider à résoudre quelques soucis sans phytosanitaires." Côté investissement, il est également satisfait. "J'ai payé la machine 23 000 €." Certes, une somme, mais "mis à part l'entretien, je n'ai pas d'autres dépenses à faire. Et j'ai eu un retour sur investissement de trois ans". Pour lui, c'est testé et approuvé ! ■

Capucine Lorain



Le système est directement relié à son irrigation.

MASSEY FERGUSON

SITEVI
Visitez notre stand B-043

NOUVEAU :
TRANSMISSION
À VARIATION CONTINUE
DYNA-VT

MF 3VI - SP - FR - WF | 105-115 CV
DES SPÉCIALISTES, COMME VOUS !

PAGES
motoculture

84 PERTUIS - 84 JONQUIERES - 13 NOVES - 83 BRIGNOLES

Arceaux et Tuteurs

SARL GAUGET - BAYSSAN

Economie de temps
Facilité de montage
et de stockage

NOUVEAUTÉ :
suppression des boucles et ficelles

SARL GAUGET-BAYSSAN
Domaine de Bayssan-le-Bas
Route de Vendres
34500 BEZIERS

Tél. 04 67 49 38 44
Port. 06 07 40 94 86
Fax 04 67 28 15 09

Website : www.arceaux-tuteurs-gauget.fr



De la figue, du chanvre, des iris... d'autres cépages, en gardant la vigne. Ces viticulteurs ont choisi d'arracher une partie de leur vignoble et partagent leurs réflexions sur l'après.

TÉMOIGNAGES



Ils arrachent, et après ?



De la vigne, une autre production, moins de surface... que font les viticulteurs qui ont choisi d'arracher une partie de leur vignoble ?



Figue de Solliès



CL



ED



AL



RR - AFPC



France Pistache

VAR



À La Crau, Julie Isnard a fait carrière dans le sport avant de reprendre les 5 hectares de vignes familiales, début 2025. À 41 ans, elle s'installe en agriculture avec la volonté de sécuriser son activité. C'est dans cette optique qu'elle a choisi la diversification et planté des figuiers, attirée par la qualité et valeur ajoutée de la figue AOP de Solliès.

Julie Isnard, une prise de **risque** bien **réfléchi**

Fille d'agriculteurs de La Crau, Julie Isnard a toujours eu en tête de prendre un jour la suite de ses parents, anciens rosieristes qui se sont réorientés sur la vigne. Mais c'est en tant que professeure de sport que l'énergique jeune femme s'accomplit dans un premier temps. La mutation de son mari, militaire, en Polynésie, repousse encore un peu son projet agricole. De retour dans l'Hexagone en 2023, elle entend de s'installer sur les 5 hectares de vignes familiales en IGP, avec l'envie d'être à son compte et de travailler en extérieur. C'est chose faite depuis le mois de janvier dernier : la voilà enfin agricultrice à 41 ans !

Le choix de la figue

Comme son père, elle apporte ses raisins en coopération au Cellier de La Crau, mais fait aussi le choix de se diversifier. "J'y ai beaucoup réfléchi et comme le cours des vins ayant baissé ces derniers temps – et que je suis sur de l'IGP, moins bien rémunéré que de l'AOP –, j'ai voulu sécuriser mon

activité avec une autre production", explique Julie Isnard. Implantée sur l'aire d'appellation de la Figue de Solliès, elle se tourne vers l'arboriculture. "L'option fleurs coupées ne me disait trop rien du fait de l'expérience de mes parents. Ça n'était pas fait pour moi. J'avais envie de tenter une nouvelle expérience avec la figue, recherchée et qui a une belle valeur ajoutée. Je suis allée me renseigner à la Copsolfruit et le produit aussi bien que l'état d'esprit m'ont plu. Ça me ressemble", déroule la jeune agricultrice.

"L'agriculture est une prise de risque permanente"

Après préparation du sol, les arbres sont plantés fin février, en lieu et place de vignes vieillissantes qui ont été préalablement arrachées.

"On a nettoyé, on a apporté de l'engrais mais le sol avait déjà une bonne activité biologique. Mon père avait fait le 'test du slip' il y a quelque temps, et ça avait très bien marché. On a pris des plants de violette [variété Violette de Solliès, ndlr] en pots, pour avoir une marge de manœuvre au cas où on n'aurait pas pu planter comme prévu. On s'est fourni chez un pépiniériste qui fait des plants pour l'AOP, et on a planté 275 arbres sur 1 hectare, en suivant bien les règles du cahier des charges de l'appellation et avec l'irrigation au goutte-à-goutte depuis le canal de Provence", témoigne Julie Isnard.

Un pari sur l'avenir

Elle juge "le coût d'investissement raisonnable par rapport à d'autres cultures, même si ce n'est pas rien". Et poursuit : "Heureusement, mes parents m'aident ! Parce que sans eux, sans les terres, jamais je n'aurais pu m'installer", souligne-t-elle. Avant d'estimer : "En comptant la préparation, la plantation, l'irrigation, on est autour de 3 500 € par hectare".



Julie Isnard, sur sa jeune parcelle de figuier.

Mère de 3 enfants, la voilà avec "275 bébés supplémentaires" sur lesquels elle veille attentivement. "On n'avait jamais eu de figuiers jusqu'à présent, et j'ai à cœur que ça marche, alors je les soigne !", lance-t-elle avec enthousiasme. Elle va désormais grandir avec eux, professionnellement. "Je n'ai pas le temps de retourner à l'école, alors je me forme sur le terrain. La vigne, j'y baigne depuis toute petite, et mon père m'accompagne. Sur la partie arbo, il s'y connaît un peu aussi, et je prends les conseils des autres producteurs et du technicien du syndicat de la figue AOP de Solliès", explique Julie Isnard.

Premiers fruits en 2027

Elle espère pouvoir récolter ses premiers fruits en 2027. Pour la commercialisation, elle qui a déjà la culture de la coopération en viticulture souhaite passer par la Copsolfruit. "La coopérative est une vraie facilité", apprécie-t-elle. En attendant, elle regarde ses figuiers s'épanouir avec satisfaction. "Pour l'instant, ça se passe bien, ils ont l'air bien. Après ça reste une prise de risque, mais l'agriculture est une prise de risque permanente. C'est aussi beaucoup de liberté et ça, ça me plaît". ■

Gabrielle Lantes



HÉRAULT



À Hérépian, au pied du Caroux, Philippe Coste a choisi d'arracher une partie de son vignoble, plutôt pour un principe de rationalisation.

Arracher **raisonnablement**, mais ne pas déstabiliser un **équilibre fragile**

"Ce n'est pas pour la tré-sorerie que j'ai arraché cette vigne. C'est juste l'opportunité de cette prime, à un moment où je voulais rationaliser mon travail sur l'exploitation." Philippe Coste, vigneron à Hérépian et ancien président de la coopérative des coteaux de Capimont avant sa fusion avec Alma Cercius en 2024, a arraché 1,3 ha de vigne sur les 16 ha qu'il cultive. "C'était la seule parcelle que je vendangeais encore à la main. Une vigne de 60 ans : du carignan, planté en gobelet, qui produisait encore bien."

La terre défrichée est une belle parcelle "plate comme la main" et sans cailloux, proche de la route et accessible. Il pense y cultiver des céréales et confier une partie – environ 40 ares – en fermage à un jeune en train de s'installer en maraîchage cette année, et qui souhaite s'agrandir progressivement. "Un jeune consciencieux qui commence à s'intéresser à la culture de la vigne." Un point d'importance pour Philippe Coste qui, à bientôt 63 ans, pense à la relève, tout en le prévenant de la difficulté à mener

les deux activités de front. Lui ne lâchera pas sa vigne sans repreneur et continuera à l'exploiter jusqu'à 65, ou 67 ans peut-être. Difficile cependant de pousser son fils dans cette production qui offre peu de visibilité sur l'avenir. Ce dernier a un bon

devenir un piège. "Pas question d'encourager un arrachage de masse avec 8 000 à 10 000 € l'hectare. Avec une prime incitatrice, on va signer la disparition de la production viticole du Sud, surtout dans des territoires où les viticulteurs seront bientôt à la

"Le positionnement des coopérateurs ne peut pas être individuel comme celui d'une cave particulière. Ne penser qu'à soi signe la disparition de tous les collègues !"

travail à Montpellier, profite de ses week-ends, surtout au printemps, alors que c'est le moment où l'on doit rester à proximité de la vigne.

Arracher tout en pensant à ceux qui viennent après

Pour ce viticulteur engagé, le montant de prime d'arrachage – établi à 4 000 € l'hectare – doit rester à un niveau raisonnable pour ne pas

retraite." À 10 000 €, certains pourraient selon lui se dire : j'arrache, j'empoche la mise et cela complètera ma petite retraite de 900 € par mois. "Il faut arracher avec discernement", prévient Philippe Coste, "sinon, on risque de voir disparaître les ceps et le paysage avec !"

Depuis la fusion des caves en 2024, les vins des coteaux de Capimont complètent harmonieusement la



Philippe Coste a profité de la prime d'arrachage pour rationaliser son travail sur l'exploitation. Sur ses 16 ha, il a arraché la dernière parcelle qu'il vendangeait encore à la main.

gamme d'Alma Cercius avec leur typicité liée à leur production en zone de montagne. Le caveau a été refait ainsi que le design des étiquettes des vins, illustrées par une artiste de la région. Pour ne pas perdre leur indication géographique protégée Haute vallée de l'Orb, les vins doivent continuer à être vinifiés à Hérépian.

"Le positionnement des coopérateurs ne peut pas être individuel comme celui d'une cave particulière. Ne penser qu'à soi signe la disparition de tous les collègues !" Aujourd'hui, 13 000 hectolitres viennent s'ajouter aux 100 000 hl de la coopérative Alma Cercius. "Si tout le monde arrache, il n'y aura plus la quantité suffi-

sante pour vinifier. Et si la production des coteaux de Capimont descend à 9 000 hl, est-ce que cela intéressera encore la coopérative de Alma Cercius ?"

Ce coopérateur dans l'âme s'était installé sur les terres de son père et grand-père il y a 40 ans. Il se rappelle que dans les années 80, avec l'arrachage en masse, les jeunes ne trouvaient plus de vignes à reprendre. "Les vignes en étagères qui ont été arrachées autrefois sont devenues des repaires à sangliers. La nature s'est refermée et aucune activité agricole n'a pris la suite", rappelle-t-il, avec l'espoir de ne pas voir la situation se reproduire. ■

Valérie Handweiler

BOUCHES-DU-RHÔNE



Entre gel, conjoncture tendue et contraintes foncières, Laurent Doudon refuse la dépendance à la vigne. Dans la plaine de Trets, il alterne vigne, iris, céréales et thym en misant sur la diversification et la flexibilité.

Entre vigne, iris et thym : **l'équilibre malin** de Laurent Doudon

Sur la plaine agricole de Trets, au pied de la montagne Sainte-Victoire, l'exploitation de Laurent Doudon fait figure d'exception. Par conviction, il ne veut "pas dépendre d'un seul atelier", confie le paysan pragmatique, installé depuis 2001.

Pas d'enfermement

Il a commencé avec peu de terres, en misant sur plusieurs productions : "Les plantes aromatiques, iris, céréales et un peu de vigne". Une approche qu'il doit à son père, pionnier de la culture d'iris dans la région. Laurent se l'approprie à son tour. Les plantes aromatiques et l'iris constituent d'abord ses piliers. La vigne, s'est ensuite cependant imposée, jusqu'à représenter plusieurs dizaines d'hectares.

Aujourd'hui, l'exploitation compte une trentaine d'hectares de vignes, dont 25 ha en appellation Côtes de Provence, et environ 4 ha d'iris, dont il produit aussi les plants pour d'autres producteurs. Mais Laurent reste fidèle à sa philosophie : "Ne jamais enfermer

son exploitation dans une seule voie".

"Je ne replante pas toujours de la vigne"

Sur les 50 ha exploités, Laurent n'est pas propriétaire de tout. Et cela change beaucoup de choses. "Certains propriétaires ne souhaitent pas que j'immobilise leurs terres sur 30 ans avec de la vigne. Dans ce cas, je n'ai pas le choix : je cultive autre chose, mais toujours quelque chose de rentable", explique-t-il.

C'est ainsi que, sur certaines parcelles, il fait tourner les cultures : blé tendre, semences d'engrais verts, iris... Il a même développé un petit marché local de semences d'engrais verts destinées aux vigneron, une activité complémentaire qu'il connaît sur le bout des doigts. Cette souplesse de gestion, forgée au fil de 25 années d'expérience, lui permet de rebondir sans cesse. "J'avais un temps mis de côté les plantes aromatiques pour me concentrer sur l'iris et les semences de céréales. Mais je reviens aujourd'hui à mes premiers amours, le thym."

Le thym, une culture d'avenir

Il cultive 1,3 ha de thym et 1 ha supplémentaire est prévu pour l'an prochain. Ce retour au thym n'est pas un simple clin d'œil au passé, c'est un choix stratégique : en effet, en 2024, 70% des vignes en Côtes de Provence de Laurent ont gelé, et 95% de celles en IGP. Une hécatombe.

"Ça fait mal et, dans ces moments-là, on se dit que si j'avais eu quatre ou cinq hectares de diversification en plus, la pilule passait mieux." Le contraste est flagrant. Là où la vigne a souffert, le thym n'a pas bronché. De quoi conforter Laurent dans son intuition. "Diversifier, c'est se protéger."

Adapter la stratégie au contexte

Il ne prend pas ses décisions par habitude. "Je plante en général un hectare et demi d'iris par an. Cette année, j'en ai planté presque trois. C'est la conjoncture qui dicte ma stratégie." Quand les marchés du vin se tendent ou que le climat joue des tours, Laurent ajuste. "Cela ne passe



Laurent Doudon a fait le choix de jongler entre différentes productions : du vin en appellation Côtes de Provence, des iris, du blé tendre, des semences... "Pas question d'enfermer l'exploitation dans une seule voie", justifie-t-il.

pas forcément par moins de vigne, mais par davantage d'autres cultures rentables", explique-t-il.

Sur les terres dont il est propriétaire, il envisage même d'arracher quelques vieilles vignes pour instaurer une rotation blé/thym. "Et selon la conjoncture, on verra si je replante de la vigne ensuite." Pas question pour autant de délaissier l'exigence viticole. Laurent soigne son encépagement, renouvelle les parcelles vieillissantes et "remplace les cépages pénalisants, comme le cabernet, par des grenaches ou syrahs, plus qualitatifs et adaptés aux tendances du marché".

Le coopérateur – qui livre son raisin aux caves de Trets, Pourrières et Pourcieux – ne s'endort pas sur ses acquis. À chaque campagne, il observe, ajuste, innove. Ses rotations, ses semences, ses cultures de thym en branches fraîches – dont il est le dernier producteur sur la plaine de Trets – témoignent de son esprit d'anticipation.

"Le contexte économique et climatique nous oblige à réfléchir différemment", confie Laurent Doudon. Plus qu'une stratégie économique, chez Laurent, la diversification est une façon de vivre son métier. ■

Emmanuel Delarue



VAUCLUSE



À Sérignan-du-Comtat, Matthias Reynard et sa femme gèrent une exploitation de 30 hectares de vignes. Depuis deux ans, le couple a pris la décision de se diversifier avec de la pistache. Une culture complémentaire, pour ne plus tout miser sur le vin, en souffrance.

Garder la **même surface de vigne**, mais tenter de **se diversifier**

Depuis 2018, Matthias Reynard a multiplié par 7,5 sa surface de production de vignes, passée de 4 à 30 hectares en sept ans. Malgré la crise, l'heure n'est pas à l'arrachage pour lui. Tout du moins, pas de façon définitive. Car tout ce qui est enlevé est automatiquement remplacé. "On arrache les vieilles vignes qui ne sont plus rentables, et on en replante pour repartir sur de bonnes bases." Syrah, grenache, carignan et un peu de cépages blancs... sa surface ne diminue pas, et ça, il le doit à sa cave coopérative, Maison Sérina - Les Coteaux du Rhône, où il apporte ses raisins.

Si la situation actuelle n'est pas des plus simples pour les vignerons, il s'estime chanceux : "On est dans une cave dynamique qui a pris les bonnes décisions au bon moment avec une valorisation en bouteilles et bag-in-box notamment", détaille Matthias. Des orientations prises qui permettent d'assurer une bonne rémunération aux vignerons coopérateurs. Mais au-delà, le viticulteur, rejoint depuis par sa femme, Amandine, sur l'exploitation, croit au rebond de la consommation. S'il

ya des jours "plus compliqués que d'autres", avoue-t-il, le couple ne veut pas baisser les bras : "Les gens boiront toujours du vin."

"On arrache les vieilles vignes qui ne sont plus rentables, et on en replante pour repartir sur de bonnes bases"

Leur force est aussi d'avoir une cave positionnée sur différents marchés et qui propose une large gamme : côtes-du-rhône, vacqueyras, châteauneuf-du-pape, plan du dieu, sainte-cécile-lès-vignes... De quoi rebondir en cas de chute de l'un d'entre eux.

Le choix de la diversification

Autre atout de Matthias et Amandine, la diversification. Ils ont récem-

ment décidé de se lancer dans une culture supplémentaire. Une idée de l'agricultrice, pour dynamiser un peu plus les rendements. Si le viticulteur semblait réticent au début, la jeune femme y voyait une vraie solution et a réussi à pousser son mari à se lancer. "Ça me faisait un peu peur", avoue-t-il, "mais elle a réussi à me convaincre, et elle avait raison", ne regrette-t-il pas. Pourtant, ils n'ont pas choisi la facilité, en privilégiant une nouvelle culture : la pistache. "On en parlait depuis quatre ans, mais je n'arrivais pas à franchir le pas." Mais il a vite réalisé "que la monoculture, c'est devenu difficile". Finalement, Amandine et Matthias se lancent en 2024 et plantent leurs premiers arbres, sur 1,20 ha pour commencer, après avoir longuement hésité sur la voie arboricole à prendre. L'amande ? "Mais il s'en est déjà planté beaucoup dans le coin." La grenade ? "Nous ne sommes pas des amateurs de son jus." Alors la pistache s'est imposée.

L'objectif étant d'avoir du rendement et de le valoriser, le couple a choisi de s'appuyer sur le syndicat France Pistache, auquel ils adhèrent.



Matthias Reynard

Amandine et Matthias Reynard se sont lancés dans la pistache, en plus de leurs 30 hectares de vignes.

Cela leur permet d'être en contact avec d'autres producteurs, d'avoir des informations et de bénéficier d'une entraide bienvenue.

"Je n'ai pas prévu de diminuer ma surface de vigne, sauf si c'est vraiment la dernière solution : ça reste une passion"

Pour le moment, leurs arbres sont encore trop petits pour produire (il faut compter environ cinq ans), mais l'agricultrice a tout de même pu récupérer 40 pistaches. Symbolique d'un renouveau. D'ici

trois ans, ils aimeraient monter à trois hectares de production puis, à terme, jusqu'à neuf, "tout en conservant la vigne". Car le but n'est pas de remplacer une culture par une autre : "Je n'ai pas prévu de diminuer ma surface de vignes, sauf si c'est vraiment la dernière solution, car ça reste une passion", annonce le viticulteur.

Matthias croit au retour du vin sur le devant de la scène, à un nombre d'installations plus important que le nombre de départs à la retraite, mais aussi à l'émergence de la pistache française. Car le but de cette diversification est aussi d'avoir un revenu supplémentaire, pour pallier les mauvaises récoltes de raisin en cas d'intempéries, et la baisse de la consommation. Rester optimiste dans la tempête, comme nombre de ses collègues. ■

Capucine Lorain

AUDE



Accablés par la sécheresse, les incendies et l'effondrement des prix, Laurie et Xavier Balazuc ont dû arracher une partie de leur vignoble. Faute d'eau et de rentabilité, ils ont choisi la voie du chanvre. Une diversification audacieuse.

Le **chanvre** comme planche de **salut** après l'arrachage

Quand ils ont repris l'exploitation familiale, il y a cinq ans, la ferme comptait 43 hectares de vignes. Aujourd'hui, il n'en reste plus que 32 ha. Cette année encore, ce ne sont pas moins de 5 ha supplémentaires qui seront arrachés. "En cinq ans, on a déjà arraché dix hectares. Là, on en enlève encore cinq", résume Laurie Balazuc, viticultrice à Montredon-des-Corbières.

La décision, douloureuse, s'est imposée peu à peu, au fil des coups du sort et des crises climatiques. Les parcelles les plus anciennes, souvent situées sur des terres arides et non irriguées, sont devenues intenable. "On ne peut pas arroser, et sans eau, ça crève." Il faut reconnaître que les dernières années ont été rudes, et les événements climatiques successifs ont fini par avoir raison de leur abnégation.

La descente aux enfers viticoles

Les chiffres sont alarmants : 300 tonnes de raisin récoltées il y a trois ans, à peine 150 t aujourd'hui. "La 1^{re} an-

née sans pluie, la vigne s'est arrêtée net avec des sarments très courts et quelques feuilles à peine développées. La 2^e, elle a survécu, mais sans raisin. Et cette année, la canicule d'août a tout cramé", constate le couple.

"On arrache tout ce qui n'est plus rentable, mais on ne replante plus au même rythme que ce que l'on arrache"

Mais au-delà du climat, c'est la rémunération qui pousse les viticulteurs à bout. "Le raisin est payé de moins en moins cher, alors que les coûts explosent. On nous demande de rajouter des produits de plus en plus chers, mais le prix du vin baisse. À la fin, la vigne nous coûte plus cher que ce qu'elle rapporte", constate

Xavier. Le couple décrit une filière sous tension : "À force, on a l'impression qu'on veut nous forcer à arrêter. Mais quand nous on s'écroulera, c'est toute la région qui tombera, car tout le monde vit de la vigne ici."

La restructuration s'est donc imposée comme une question de survie : "On arrache tout ce qui n'est plus rentable, mais on ne replante plus au même rythme que ce que l'on arrache." La surface des vignes est ainsi en chute constante depuis quelques années, mais le couple compte bien garder une vingtaine d'hectares. Surtout en fonction de la pertinence de leurs nouveaux choix de diversification.

Le pari du CBD

En 2024, ils se lancent sur une 1^{re} parcelle de 250 plants de chanvre. "On a réfléchi à se lancer dans la grenade, la pistache ou l'olivier, mais cela paraissait trop compliqué pour de nombreuses raisons. Ce que l'on voulait, c'était de trouver une culture qui demande peu d'eau et le chanvre s'est imposé à nous." Les perspectives de légalisation et son créneau poten-



AL

Laurie et Xavier Balazuc arrachent progressivement leurs vignes pour les ramener à 20 ha. Depuis 2024, ils ont amorcé leur diversification grâce au chanvre.

tiel ont convaincu le couple de se lancer dans l'expérimentation. "On a suivi des formations à la Chambre d'agriculture de l'Aude, on s'est renseignés, puis on s'est lancés."

Le chanvre a vite conquis les deux viticulteurs. "C'est une plante étonnante. On récolte dès la 1^{re} année, sans trop d'eau ni de produits chimiques. C'est un vrai changement après la vigne." La récolte a permis de produire des infusions et des huiles sublinguales. La transformation est confiée à un laboratoire spécialisé. "De notre côté, nous désirons approfondir nos connaissances de terrain sur cette nouvelle culture." Pour l'instant, la

commercialisation reste artisanale. "C'est du bouche-à-oreille auprès de la famille, des amis et des marchés. Ceux qui l'achètent reviennent. C'est bon signe", se réjouit Laurie.

Fort de ce début d'expérience, le couple d'agriculteurs cherche à stabiliser la ferme autour de ces deux productions qu'ils estiment complémentaires : d'un côté la vigne, en gardant 10 à 20 ha de vignes, et de l'autre le chanvre, avançant à tâtons au fil du développement et de la demande. "J'adore la vigne. Mais devoir payer pour travailler, ce n'est plus possible", estime Xavier Balazuc. ■

Anthony Loehr



GARD



En quête de diversification et sensible aux effets du changement climatique, Tanguy Castillon du château l'Ermitte d'Auzan à Saint-Gilles (Gard), teste les agrumes exotiques. Une expérimentation menée avec curiosité, mais non sans difficultés techniques, surtout en agriculture biologique.

L'arrachage comme laboratoire : l'expérience agrume du Château l'Ermitte d'Auzan

Depuis qu'on est passé en bio en 2017, on travaille beaucoup plus le sol et on a besoin d'avoir des tournières plus grandes. J'ai donc arraché les pointes", déclare tout naturellement Tanguy Castillon, associé du Château l'Ermitte d'Auzan, à Saint-Gilles dans le Gard. Certaines vieilles vignes n'ont également pas supporté le travail plus intense de la terre. Sur les 80 ha de raisins, 10 ha ont donc été libérés sans réelle anticipation de ce qui allait suivre. C'était sans compter sur l'expérience acquise du viticulteur pendant trois ans à l'étranger, dans des domaines en bio et biodynamie, et sur les gènes d'expérimentateurs dans la famille. "Mon grand-père a toujours aimé planter d'autres cultures, comme des oliviers, des noyers, des chênes truffiers", raconte Tanguy Castillon, 10^e génération d'une lignée de vigneron, autrefois producteurs d'Armagnac à Castelnaud-Auzan. Le domaine actuel a été acheté par l'arrière-grand-père en 1971, après la crise du phylloxéra. "L'idée des agrumes est venue avec ces ques-

tions de réchauffement climatique. On avait pensé avocat et pistache, mais il y avait un côté expérimental avec les agrumes qui m'intéressait, et ils étaient aussi plus simples à mettre en œuvre car je pouvais me procurer des variétés plus facilement."

combava, main de bouddha pour n'en citer que quelques-unes. Un véritable conservatoire végétal en devenir.

Les autres hectares sont, selon les cas, laissés au repos avant de nouvelles plantations de vignes, utilisés

"Mon objectif est de valoriser au mieux l'assolement dont on dispose pour nourrir le côté expérimental et intellectuel, mais pas de créer de charge supplémentaire"

Un terrain de jeu expérimental

Sur les 10 ha arrachés, le domaine décide de planter un hectare d'agrumes, à titre expérimental, sur des parcelles arrachées en 2020. "J'ai planté 20 variétés d'agrumes exotiques japonais, parfois hybrides ou issus de croisement, et qui sont greffés sur deux porte-greffes résistants au froid FA5 et Poncirus", précise-t-il. Citron caviar, yuzu, lime, kumquat,

pour des cultures aromatiques ou pour le pâturage ovin. À proximité des agrumes, Tanguy envisage d'autres productions, mais rien n'est encore arrêté. En revanche, aucun doute sur la place prédominante du raisin sur le domaine.

"Toutes les terres dont je suis content de la qualité du sol, du terroir et de la forme de la parcelle, je les préserve pour replanter de la vigne", affirme-t-il. "Mon objectif est de valoriser au



Tanguy Castillon a choisi de tester une vingtaine de variétés d'agrumes exotiques, pour le plaisir de l'expérimentation plus que pour une diversification commerciale à proprement parler.

mieux l'assolement dont on dispose, pour nourrir le côté expérimental et intellectuel, mais pas de créer de charge supplémentaire."

La complexité de l'agrumes bio

Le domaine viticole ne commercialise aucun agrume ni fruit provenant des autres cultures. Pour les exotiques qui nécessitent beaucoup d'eau, le peu d'arbres, mais surtout les rendements, ne le permettent pas : "Je ne produis rien car il n'y a pas assez d'arbres. Tout est pour la consommation personnelle", constate Tanguy Castillon.

"Le but serait peut-être d'en commercialiser à terme, mais il faudrait que j'en plante plus. Aucune variété ne donne réellement satisfaction

aujourd'hui", précise-t-il. Les arbres, plantés en plein air, poussent de manière très hétérogène : certains se développent bien, d'autres végètent ou meurent, certains donnent des fruits, d'autres non. Seuls les kumquats et les limes tirent leur épingle du jeu.

Mais là encore, la priorité reste la vigne. "Je ne le savais pas avant de planter, mais faire de l'agrumes en bio, je pense que c'est très compliqué. J'ai certains arbres qui sont attaqués par des cochenilles ou des mineuses, et il n'existe aucun insecticide bio efficace pour traiter ces ravageurs", affirme-t-il.

Si les agrumes sont tendance, la réalité de terrain est autrement plus rude qu'elle n'y paraît. ■

Jenny Bernard

CHOISISSEZ VOTRE STYLE !

NATURAL pour l'AUTHENTICITÉ,
CLASSIC pour la SIMPLICITÉ :

0 % pour votre BUDGET.

FRUTTETO 80 PLATEFORME



FRUTTETO CLASSIC



0% TAUX



FRUTTETO NATURAL



EXPLORER NATURAL



DORADO NATURAL

*Offre valable chez les concessionnaires participant à l'opération jusqu'au 30/04/2025. Détails des financements en ligne sur www.same-tractors.com

BERNARD ET BREMOND
PUYMERAS - Tél. 04 90 46 43 17

CHALAN
LAPALUD - Tél. 04 75 04 20 46

SMAAR
MAZAN - Tél. 04 90 69 61 24
CAVAILLON - Tél. 04 90 05 10 81
ENTRAIGUES - Tél. 04 90 83 14 11 (FOSSATI)
APT - Tél. 04 90 74 36 87 (GALIZZI)

FERT MATÉRIELS
STE-CÉCILE-LES-VIGNES - Tél. 04 90 30 82 88
SORGUES - Tél. 04 90 32 18 77
ST-GÉNIES-DE-MALGOIRÈS - Tél. 04 66 37 83 38



Scannez pour en savoir +



Découvrez-en plus sur www.same-tractors.com ou chez votre concessionnaire



SAME est une marque de SDF



Avec les difficultés de recrutement et malgré des trésoreries en grandes difficultés, certains vignerons s'interrogent sur l'opportunité d'investir dans une machine de taille rase de précision. À condition bien évidemment que les cahiers des charges de leurs appellations les y autorisent.



La taille rase de précision n'est pas sans susciter l'intérêt du monde viticole, compte tenu de l'augmentation des charges et des difficultés de recrutement de personnels qualifiés.

TAILLE RASE DE PRÉCISION

Une taille **au cordon**

"Tailler tôt, tailler tard, rien ne vaut la taille de mars," dit le dicton. Mais tailler ras est aussi une technique de conduite qui ne s'improvise pas. Avant tout

déplacement pour visualiser *in situ* les performances d'une machine de taille rase de précision (TRP), le vigneron doit donc analyser en amont la compatibilité technique

(adaptation au cépage, à la densité de plantation et plus globalement qu'elle fonctionne efficacement dans la topographie du vignoble), la rentabilité de l'achat, la facilité

d'utilisation et l'impact environnemental de la machine, pour faire un choix éclairé. Et des points d'attention essentiels sont à considérer (lire encadré ci-contre). L'antériorité des outils de TRP permet aujourd'hui d'avancer une réduction des coûts et du temps nécessaires à la taille de la vigne (respectivement environ 30% des coûts et jusqu'à 50 heures par hectare). De quoi susciter l'intérêt du monde viticole, compte tenu de l'augmentation des charges et des difficultés de recrutement de personnels qualifiés.

En février dernier, le service 'Agro-équipements' de la Chambre d'agriculture du Gard – piloté par Renaud Cavalier et Pierre-Denis Cault –, proposait aux vignerons une démonstration de quatre machines de TRP des marques Naotec, Cellier-Boisset, Pellenc et Ferrand, qui se tenait au lycée de Meynes (30).

Naotec : une entrée sur le marché de la TRP

Naotec – société française basée en Charente-Maritime spécialisée dans la taille mécanisée des vignes, fabricant de rogneuses, prétailleuses, broyeurs et autres – est arrivé il y a peu sur le marché de la TRP. La machine Coup'éco viti TR 100 travaille sur le cordon libre, palissé ou non, avec la possibilité de régler l'épaisseur du cordon manuellement, de 100 à 300 mm. La machine dispose évidemment d'un guide d'ouverture/effacement au piquet, via un système de tâteurs, s'enroulant autour du piquet, réglable grâce à un système de ressorts qui se fait en automatique ou depuis le poste de conduite.

Pour la taille, la machine utilise deux disques verticaux et deux disques horizontaux qui permettent de travailler l'arrière du cordon. L'ensemble fonctionne par pivotement. À l'arrière, des patins sont positionnés, afin de suivre au plus près le cordon. La coupe s'opère en deux temps : une entrée progressive dans le rang qui vient refermer en premier la coupe verticale, puis dans un second temps la coupe horizontale. La consommation hydraulique donnée par le fabricant est de 30 litres par minute (35 l/min en mouvement). La fixation de l'ensemble se fait sur mât polyvalent, qui peut être séparé de la machine afin d'atteler d'autres outils. La commande de l'ensemble s'opère depuis le poste de conduite par un système de pilotage compatible Isobus. Le montage peut se faire via un attelage trois points ou autre système. L'ensemble est équipé d'un système push-pull anti-pollution sur mât, qui permet d'éviter l'encrassement des outils quand ces derniers sont déconnectés. Enfin, sur le mât, différents outils peuvent être positionnés : TRP, mais aussi prétailleuse, épampreuse. Coût de la machine présentée à Meynes (système monté) : 25 000 €.

Cellier Boisset : un suivi de cordon au laser

L'entreprise gardoise Cellier Boisset dispose d'une antériorité dans la TRP plus longue. L'outil présenté en février dernier disposait également d'un suivi de cordon (retrofit possible), avec une machine montée sur Ultima quatre vis (mât multifonction), sur laquelle peuvent être

À DÉCOUVRIR
Nouvelle gamme de pulvérisateurs 
M5002 Narrow

- Pont avant suspendu
- Cabine catégorie 4
- Relevage électronique
- Puissance de 73 à 115 cv






RETROUVEZ-NOUS

25>27 NOVEMBRE 2025

SITEVI

MONTPELLIER

HALL : B3 STAND : 072

GROUPE CÉVENNES

Agri | Esp. Verts | BTP | Locations

Concessionnaire 

Depuis plus de 30 ans dans le GARD, l'HÉRAULT, le VAUCLUSE et les BOUCHES-DU-RHÔNE

Pour postuler, contactez-nous à :
rh@cevennesmotoculture.com



NÎMES (30) 33 rue de l'Abrivado 04 66 26 41 07	NÎMES Agri (30) 896 chemin de l'Aérodrome 04 66 67 72 70	ALÈS (30) 395 chemin de Dourtoulan 04 48 61 00 90
BAILLARGUES (34) 66 rue de Colombiers 04 99 63 74 15	VILLENEUVE-LÈS-BÉZIERS (34) 22 rue du Saint Victor 04 67 01 62 97	CAVAILLON (84) 455 chemin du Midi 04 65 75 00 39

www.cevennesmotoculture.com



Solliciter des retours d'autres vignerons ayant déjà utilisé la machine pour connaître ses avantages et limites en pratique est un automatisme à prendre avant tout achat de machine de taille rase de précision ou autre.

TRP : les points d'attention avant l'achat

- **Compatibilité avec la vigne** : vérifier si la machine convient au cépage, à la densité de plantation et à la conduite de la vigne (hauteur de la végétation, espalier)
- **Précision et qualité de taille** : s'assurer que la machine permet une taille régulière, propre, et adaptée aux objectifs (gestion de la végétation, réduction de la vigueur, préparation à la récolte)
- **Efficacité et gain de temps** : évaluer si l'appareil permet de réduire le temps de taille tout en maintenant la qualité, comparé à la taille manuelle ou à d'autres méthodes
- **Coût d'investissement** : analyser le prix d'achat, de maintenance, et d'éventuels coûts annexes (pièces, formation). Vérifier le retour sur investissement potentiel via la réduction de main-d'œuvre ou l'amélioration de la qualité
- **Facilité d'utilisation** : vérifier la simplicité d'utilisation, la maniabilité, la compatibilité avec la topographie du vignoble, et la formation nécessaire pour le personnel
- **Impact environnemental** : considérer la consommation d'énergie, la gestion des déchets végétaux, et la réduction de l'utilisation de produits chimiques ou de ressources
- **Réputation et service après-vente** : se renseigner sur la fiabilité du fabricant, la disponibilité des pièces, et la qualité du service après-vente
- **Respect des normes et réglementations** : vérifier que la machine est conforme aux normes en vigueur pour la sécurité et l'environnement
- **Expérience d'autres utilisateurs** : solliciter des retours d'autres vignerons ayant déjà utilisé la machine pour connaître ses avantages et limites en pratique.

Pellenc : investir en plusieurs temps

Pellenc présentait sa gamme Combiviti (deux modèles : Drive ou Pilot), un châssis multifonction accueillant TRP, prétailleuse, épampreuse. Un bouton central permet de changer chaque outil sur le châssis afin de déconnecter les outils, le mode d'outil se sélectionnant au niveau du joystick en cabine. La particularité de cet outil donné par le concepteur est qu'il est 100% évolutif dans le temps. Par exemple, le vigneron peut acheter le matériel sans suivi de cordon, puis l'ajouter quelques années après, ce qui permet d'étaier l'investissement.

Côté taille, les scies arrière sont en diamètre 400 mm, contre 400 ou 500 mm à l'avant, selon la hauteur du cordon et la hauteur de la vigne. Des skis permettent d'ouvrir les modules latéraux et facilitent le guidage par glissement le long du cordon. L'ensemble est actionné par des vérins hydrauliques d'ouverture qui fluidifient les mouvements et leur réactivité. Si le cordon est établi depuis longtemps, un diamètre 400 mm permet d'entrer un peu plus dans le feuillage. Dès que le cordon est à 80 cm, un disque en 500 mm permet de mieux couper les parties retombantes.

Autre possibilité laissée par Pellenc : le vigneron peut régler l'angle d'attaque, l'inclinaison des scies et l'ouverture au piquet, via deux palpeurs. La machine est équipée de quatre vérins, dont un indépendant pour faciliter l'ouverture totale. La vitesse de rotation de la scie est de



L'outil Cellier Boisset est équipé d'une commande électrique universelle permettant d'actionner toutes les machines de l'entreprise gardoise.

3 300 tr/min et la vitesse de travail peut aller jusqu'à 2,5 km/h. Compter 150 à 200 € par lame, et 25 000 € pour la machine complète avec suivi de cordon. À noter qu'il est possible de monter des lames de 420 mm de diamètre sur le côté.

Ferrand : des modifications

L'entreprise Ferrand propose une machine TRP (poids : 450 kg) avec une taille horizontale, verticale et un suivi de cordon par commande électrique, avec rotation des scies de 2 500 à 3 000 tr/min. Petit plus bien utile : l'entreprise a ajouté une plaque au-dessus des scies pour éviter que le fil ne se prenne

dedans. Elle a également installé trois potentiomètres pour régler la vitesse de montée et de descente du matériel, ainsi que la hauteur de coupe. Le débit atteint 40 à 45 l/min en fonction du modèle choisi. Ces derniers mois, Ferrand a procédé à quelques petites modifications, notamment celle de permettre au vigneron de réduire la hauteur de taille pour ne pas travailler en bas de mât (intérêt en cas de terrain accidenté). Le mât est polyvalent et peut accueillir différents outils, et dispose d'un compte-tour qui change selon l'outil (affiché sur le mât). Compter 24 000 à 25 000 €.

Céline Zambujo

posées en tête la prétailleuse, mais aussi une écimeuse par exemple. L'outil est équipé d'une commande électrique universelle permettant d'actionner toutes les machines Cellier Boisset. Des couteaux ou des lames sont positionnés sur le côté, le cordon étant suivi par un laser. La machine pèse 450 kg et travaille avec l'équivalent de 40 l d'huile. L'entreprise conseille d'y ajouter une centrale (3 000 €) pour faciliter l'ergonomie et le fonctionnement

de l'ensemble. Compter 12 000 € HT pour la machine, 6 000 € HT pour le suivi de cordon, 200 € pour une paire de disques. À noter que des doigts en fer ou en téflon peuvent également être ajoutés sur le côté. Il est conseillé de ne pas utiliser la machine avant que le cordon ne soit correctement formé (deux à trois ans). La hauteur peut être ajustée de 0,5 cm en 0,5 cm. Le vigneron est en capacité de reprendre la main sur l'outil à tout moment.

Le cabinet d'étude Agroclimat 2050, fondé par l'agroclimatologue Serge Zaka en 2023, a publié le 17 octobre sur LinkedIn une cartographie de la biogéographie future de la golden, l'une des pommes les plus consommées au monde.

POMMES

Quand la golden migre vers le nord

Quelle sera l'aire de répartition de la golden, l'une des pommes les plus appréciées des consommateurs dans le monde ? Le climatologue au chapeau de cow-boy, Serge Zaka, vient de diffuser une étude menée par le cabinet Agroclimat, qu'il a fondé il y a deux ans. Son étude porte sur l'évolution de l'aire de plantation de la golden au regard du changement climatique. Un travail qui permet de mettre en évidence son aire de répartition potentielle à l'horizon 2100.

D'ici là, le fruit jaune devrait migrer vers le nord de l'Europe, trouvant des conditions favorables en Pologne, dans le sud de la Suède, en Finlande et jusqu'en Russie, alors qu'il est traditionnellement cultivé sous des latitudes tempérées : France, Espagne, Italie, Balkans, etc. Face à ce déplacement climatique "brutal", le défi est "immense", selon Serge Zaka, en raison d'un temps

d'adaptation de la filière est "extrêmement court". Un arbre planté aujourd'hui devra résister et produire pendant les cinquante prochaines années. Pour l'agroclimatologue, "c'est en 2025 que se décide la souveraineté alimentaire européenne de 2070". Il appelle à anticiper dès maintenant l'adaptation de l'ensemble de la filière arboricole, dans une logique de coopération européenne.

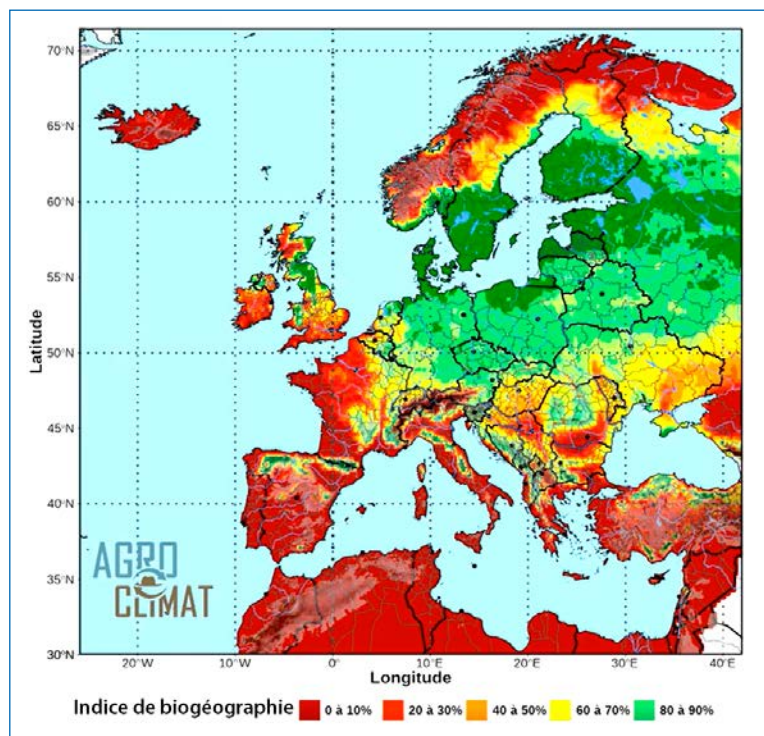
Dix modèles climatiques en appui

L'élaboration de cette carte s'est appuyée sur dix modèles climatiques issus du rapport CMIP6 du Giec, combinés à trois scénarios de réchauffement et à douze indicateurs agroclimatiques clefs (vernaison, floraison, gel post-floraison, maturité, canicule, sécheresse, excès d'eau, etc.).

D'ores et déjà, Agroclimat 2050 travaille avec plusieurs acteurs

de l'agriculture et de l'agroalimentaire pour étendre cette approche à toutes les espèces et variétés arboricoles européennes. À noter que le projet ne bénéficie, pour l'heure, d'aucun financement public ou privé, selon Serge Zaka.

Agra



Le fruit jaune devrait migrer vers le nord de l'Europe.

Le verger britannique pourrait être divisé par deux d'ici 2037

La principale organisation de producteurs anglais, British Apples & Pears Limited (BAPL) tire la sonnette d'alarme sur l'avenir du verger britannique dans les prochaines années. Dans son recensement des vergers diffusé en juillet, elle souligne le risque de voir la moitié du verger de pommes et de poires (5 532 hectares en 2025) disparaître en 12 ans (2037). La superficie des vergers britanniques est stable depuis près de dix ans (5 577 ha en 2016), mais 2023 et 2024 ont été deux des trois années où la superficie a été la plus faible, précise l'association. "Pour simplement maintenir la superficie actuelle des vergers de pommiers, les producteurs britanniques devraient planter 369 hectares de nouveaux vergers chaque année. Ils prévoient moins de la moitié de ce chiffre (145 ha) soit une baisse de 32% par rapport à la moyenne quinquennale", s'inquiète le BAPL. "Ce constat ne s'explique pas par le fait que les producteurs disposent déjà de nombreux jeunes arbres productifs. En réalité, 12% des vergers de pommiers et 55% des vergers de poiriers britanniques ont plus de 21 ans." L'enquête révèle que 840 ha de vergers, soit 15% du total, sont en jachère (non plantés ou replantation en cours), "une opportunité manquée d'expansion" pour la BAPL.



L'eau restructurée... Vraie solution ou illusion ? Pour en avoir le cœur net, l'Aprèl a lancé une étude en maraîchage (projet 'Lirrique', 2022-2025). Des essais qui demandent à être poursuivis. Un nouveau projet pourrait être déposé d'ici quelques temps.

EAU RESTRUCTURÉE

Des essais non significatifs à poursuivre



Durant trois ans, l'Aprèl a étudié deux machines de restructuration de l'eau actuellement disponibles sur le marché sur salade. Sans résultat significatif.

Sur le papier, l'eau restructurée agirait à différents niveaux sur le végétal : meilleure assimilation des nutriments, meilleure rétention d'eau dans le sol, augmentation du pouvoir mouillant (étalement), destruction des biofilms dans les réseaux d'irrigation, sans oublier une élimination des dépôts de calcaire dans les asperseurs. "En réalité nous avons peu de connaissances sur la nature exacte de la modification, ni sur ses effets", concède Claire Goillon, directrice de la station d'expérimentation en maraîchage, l'Aprèl. Mais des modifications probables sont possibles : ré-oxygénation de l'eau et augmentation des interactions ioniques avec les autres substances. La notion d'eau restructurée s'appuie sur le concept de la dynamisation ou restructuration de l'eau, qui consiste à modifier l'organisation des molécules d'eau entre elles. "Les molécules d'eau sont constituées de liaisons fortes

entre les atomes et de liaisons faibles entre les molécules, via les liaisons hydrogènes. Ces dernières sont mobiles et leurs positions au sein des molécules d'eau sont donc variables. C'est sur elle que viennent agir les outils permettant de restructurer l'eau", explique Claire Goillon. "Nous avons cependant peu d'informations sur le fonctionnement précis et les effets sur le végétal, notamment par rapport aux ions des autres molécules. L'idée est de savoir si la mobilité générée sur ces liaisons hydrogènes va créer ou non des espaces entre molécules et permettre de véhiculer plus ou moins de substances, avec une eau qui pourrait être plus efficace. Dans un contexte d'économie de la ressource en eau, utiliser moins de solutions chimiques avec la même efficacité semble intéressant. Nous avons donc voulu fouiller un peu le sujet, notamment par rapport au pouvoir mouillant de l'eau restructurée, avec des données quantifiées."

Des références manquantes

Durant trois ans, la station expérimentale a donc étudié deux machines de restructuration de l'eau actuellement disponibles sur le marché : Homeo Dekalc (commercialisée par Traitagri Centre, Biodevas) et LM Innovation (commercialisée par LM innovation, Asa France). Les deux systèmes sont installés à l'arrivée d'eau en amont de la parcelle : la première agit via un système d'ondes électromagnétiques envoyées autour de l'arrivée d'eau (l'eau passe dans un champ électrique) ; la seconde via un système mécanique de Vortex autour d'une porcelaine de Limoges (débit de 2,2 à 150 m³/h). La mise en place de l'essai s'est imposée pour l'Aprèl, au regard d'informations diffusées sur le terrain. "Nous avons quelques références scientifiques, provenant de la station d'expérimentation orléanaise du

Cvetmo, notamment sur concombre [essai de conduite en fertilisation réduite sur concombre hors-sol (2020-2021), ndlr], avec une tendance à la réduction de fertilisation avec de l'eau restructurée ; ou encore du CNRS, via des mesures de rétention du sol (argileux) qui seraient meilleures avec de l'eau restructurée."

À cela s'ajoutent des témoignages de producteurs citant pour les uns "des abaissments des doses d'un produit à base d'huile essentielle d'orange sur laitue"; pour les autres, une meilleure "propreté des asperseurs" ou encore moins de "nettoyages de filtres dans un système d'irrigation tomate hors sol"; "moins de pression oidium et acariens", et "moins d'arrosages nécessaires" (30% avancés), "plus de nitrates dans les sols". Des avis encourageants, mais peu de données, ce qui pose la question d'un effet de l'eau ou d'autres facteurs, tels que le climat, la variété, le sol, sans compter le fait qu'il n'y a "jamais de témoin pour affirmer d'un réel effet ou non", rappelait Claire Goillon.

courbes d'humidité de la modalité eau restructurée < témoin ;

► **les nitrates dans le sol** : pas de différence d'évolution notable

► **les aspects sanitaires** : dans un système conventionnel raisonné, la pression des maladies fongiques a été faible voire nulle, même avec une réduction de la protection en dernière année.

Sur la dernière année du projet (2024-2025), des mesures plus poussées sur feuilles de salade ont été faites (analyses de 23 éléments minéraux, analyses multirésidus), avec là encore aucune différence significative.

Sur tomate, la conclusion est identique : pas de différence avec l'eau restructurée, que ce soit sur les rendements, l'irrigation, les nitrates ou les aspects sanitaires. "À noter en 2023 un retard de développement de l'oidium avec l'eau restructurée, mais pas d'oidium en 2024 pour pouvoir le confirmer", pointe Claire Goillon.

Concernant l'autre machine, un essai a été tenté sur melon en 2023 – "mais la comparaison avec le témoin a été biaisée par la date de plantation et la variété, ce qui n'a pas permis d'obtenir de résultat scientifiquement valable" – et un autre sur fraise, "mais un problème de substrat hétérogène nous a obligé à interrompre l'essai. Nous n'avions cependant pas observé de tendance spéciale ou d'impact sur le développement des plantes".

Un nouveau projet en vue

L'Aprèl a récapitulé des retours de producteurs utilisant cette machine en 2024 : sur melon, ils mettent en avant "moins d'acariens et d'oidium"; en pépinière et culture de salades, "pas de différence sur le développement racinaire des mottes ni sur le poids des salades récoltées"; en culture de mâche, un "développement foliaire plus important, mais sans impact sur le rendement".

Au final, "tout cela nous fait dire que nous avons des bilans agronomiques insuffisants qui ne nous permettent pas, en l'état actuel, de statuer sur un effet de l'eau restructurée sur les cultures", résume la directrice de l'Aprèl. La station envisage de déposer un projet avec partenaires pour mettre en place des essais en conditions contrôlées, et "d'essayer de conduire une culture en sous-confort pour mieux voir les effets potentiels", conclut Claire Goillon. ■

Céline Zambujo



EXPERTS DE L'EAU DEPUIS PLUS DE 60 ANS,

NOUS IRRIGUONS VOS PROJETS ET VOUS ACCOMPAGNONS DU SOL À LA CULTURE.

MATÉRIEL ADAPTÉ

RÉSEAU D'IRRIGATION PERFORMANT

SUIVI AGRONOMIQUE ET PÉDOLOGIQUE

25-27 NOV

RENCONTRONS NOUS AU SITEVI !

SUR NOTRE STAND B6 C014



Alors que les rouges s'allègent et que les rosés s'émancipent des seules saisons estivales, le blouge s'invite dans les cuves et les discussions de cave. Entre curiosité technique et nouvelle opportunité commerciale, l'ICV se penche sur cette tendance naissante, qui pourrait bien faire bouger les lignes.

VINIFICATION

Faire b(l)ouger les lignes !

Après le vin orange, le vin blouge ? "En théorie, c'est un mélange de rouge et de blanc, mais cela peut aussi désigner des rouges très clairs ou des blancs de noirs. Le blouge devient donc un abus de langage", explique Renaud Denos, œnologue consultant à l'Institut coopératif du vin (ICV) de Beaumes-de-Venise (84). Si le terme commence à circuler, le concept n'a pourtant rien de nouveau. "Ce n'est pas un produit récent sorti de nulle part. En réalité, ça ressemble à un rouge léger, un rosé foncé ou un vin de saignée. C'est un jargon de production plus moderne, un nom à la mode pour un style qui existe déjà." Dans sa définition la plus stricte, le blouge désigne un vin de macération issu à la fois de raisins rouges et blancs. Sa robe affiche une teinte pâle, d'une intensité colorante située entre 2 et 3, pour un degré alcoolique compris entre 12 et 13°. "La durée de macération varie selon

les cépages et les régions. En général, elle s'étend d'un à cinq jours maximum : au-delà, on risquerait de voir apparaître une certaine 'tanité', ce qui n'est pas le profil recherché", précise l'œnologue. Cette macération sur le fruit, proche de celle d'un vin blanc ou rosé, se conduit autour de 20°C, voire en fermentation à froid, comme un blanc. Résultat : des vins à intensité aromatique notable, sans excès de végétal. Présent dans la plupart des bassins viticoles et popularisé par la mouvance des vins naturels, le blouge relève davantage d'un style que d'une méthode. "Il s'inscrit totalement dans la tendance des rouges légers, à la différence qu'on y intègre des cépages blancs", souligne Renaud Denos.

Une vinification plurielle "Il existe plusieurs façons de faire", confirme le consultant. Les raisins rouges et blancs peuvent être mélangés sans rafle, avec un foulage

recommandé pour éviter toute macération carbonique. Autre option : pressurer les raisins blancs avant d'y incorporer une part de rouge, ou encore travailler à partir d'une presse de rosé plus colorée. "C'est une manière de revaloriser certaines productions", explique-t-il. D'un point de vue œnologique, plusieurs paramètres restent à ajuster. La température de fermentation, d'abord : faut-il la conduire plus froide, comme pour un blanc, ou plus chaude, comme pour un rouge ?

"Il s'inscrit totalement dans la tendance des rouges légers, à la différence qu'on y intègre des cépages blancs"

Autre question : la proportion des cépages, rarement équilibrée à 50/50. "Il y a souvent un peu plus de rouge, ne serait-ce que pour l'intensité colorante", note Renaud Denos. Quant aux levures, il préconise des souches orientées 'rouge léger', et une fermentation malolactique franche, "avec peu de diacétyle pour préserver le fruit". "Au final, le but, c'est surtout de travailler les assemblages de jus de goutte et de presse, comme sur un rouge", conclut-il.

Des vins pour tester la nouveauté

Autre intérêt du phénomène blouge : son marketing décomplexé. Pas toujours de capsule, travail en IGP ou Vin de France, liberté de ton et assemblages parfois "folkloriques"... la liste est longue et non-exhaustive. "Certains cépages s'y prêtent toutefois mieux que d'autres. On préférera par exemple le grenache au mourvèdre pour les rouges", précise Renaud Denos. L'œnologue garde un bon souvenir d'une expérimentation menée avec le Château Juvenal, domaine situé entre les Dentelles de Montmirail et

le mont Ventoux dans la Vaucluse, qui s'était essayé à l'exercice avec sa cuvée 'Éphémère'. "Nous étions partis sur un grenache noir titrant à 14° et une clairette à 12°, ce qui a permis d'obtenir une moyenne à 13°. La macération a duré quatre jours, avec une clairette pressurée à 25% et le reste foulé et éraflé. Le résultat avait bien fonctionné, notamment grâce à un positionnement accessible en prix", se souvient-il.

Dans les bassins languedocien et provençal, l'équation économique se complique toutefois : les vins blancs y sont souvent bien valorisés, donc rarement mobilisés pour ce type d'essais. Un constat qui n'empêche pas l'ICV de poursuivre ses expérimentations, notamment à travers des micro-vinifications de rouges légers – sans forcément revendiquer la dénomination 'blouge'. Ces travaux s'inscrivent aussi dans une réflexion sur la revalorisation des vins de saignée. "C'est une manière de donner un débouché à des raisins dont la maturité phénolique ne serait pas suffisante pour élaborer de grands rouges", explique Renaud Denos. Dernièrement, les équipes ont réalisé un nouvel essai autour de la fraction liquide issue de vendanges foulées et éraflées. "Nous croyons beaucoup à cette approche, qui ouvre des pistes intéressantes pour les vins légers de demain", souligne le consultant.

Une promesse commerciale à valoriser

Pour Renaud Denos, le constat est clair : le blouge a sa carte à jouer. "C'est un produit supplémentaire dans la gamme, qui pourrait se valoriser mieux qu'un rouge léger 'classique'. En termes de diversification, il peut ouvrir de nouveaux marchés et permettre à certains domaines de se faire connaître autrement", estime l'œnologue consultant de l'ICV.

Selon lui, le blouge dispose de plus d'atouts que le vin orange, dont la percée est restée limitée à un public plus confirmé. "Le vin orange est souvent très tannique, avec des accords mets-vins plus contraignants. On le rapprocherait davantage d'un vin jaune ou d'un vin doux naturel. Le blouge, au contraire, vise la fraîcheur et la buvabilité. C'est un vin d'apéritif, que l'on sert au verre, facile à comprendre pour le consommateur et plébiscité par les cavistes", souligne-t-il. Ni révolution technique, ni simple effet de mode, le blouge s'inscrit dans la lignée de ces vins 'hors cadre' qui traduisent les évolutions du vignoble français. En explorant de nouveaux assemblages et des positionnements plus accessibles, il illustre la capacité des producteurs à innover et à diversifier leur offre. Reste à voir si cette nuance supplémentaire trouvera sa place durablement dans le paysage des vins légers qui séduisent aujourd'hui les marchés. ■

Manon Lallemand



Ni révolution technique ni simple effet de mode, le blouge s'inscrit dans la lignée de ces vins 'hors cadre' qui traduisent les évolutions du vignoble français.

Getty Images - Foxys_forest_manufacture

NURSERY - VIVAL - VIVEROS

DAYDÉ
PÉPINIÈRE VITICOLE

RETROUVEZ-NOUS
SITEVI
25>27 NOVEMBRE 2025
MONTPELLIER
HALL : A5
STAND : B006

SPÉCIALISTE DANS LA PRODUCTION DE PLANTS DE VIGNE
TOUTES VARIÉTÉS CERTIFIÉES

✓ Greffés soudés traditionnels : racines nues
✓ En pots Printemps, Automne, Hiver
✓ Marque ENTAV INRA®

+33 (0)5 63 57 07 49
dayde@wanadoo.fr
Domaine de Lombard
81600 Montans -France

www.dayde.com

ETS VERNET & FILS

Votre spécialiste en pulvérisation
ATOMFRANCE

AUTOMOTEUR CABINE PRÉSSURISÉE CLASSE 4

GAMME D'ATOMISEURS TRÂINÉS
de 1000 à 3000 litres, Vergers bas, Noyers, Vignes

N'hésitez pas à nous contacter pour tous renseignements ou demande de devis

26300 ALIXAN
28 Avenue Dauphiné Provence

04 75 47 02 02
ets-vernet@wanadoo.fr